MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Document de travail

Centre d'études
et de prospective

n° 20
Novembre 2026

Performances commerciales et structuration des filières agricoles et agro-alimentaires
Analyse comparée de six pays de l'Union européenne

Delphine Acloque, Julie Blanchot, Valentin Cocco, Jean-Noël Depeyrot, Mickaël Hugonnet, Jérôme Lerbourg, Muriel Mahé
Centre d'études et de prospective

Alors que l'excédent commercial agricole et agro-alimentaire français s'est fortement dégradé en 2025, ce document compare les performances commerciales de la France avec celles de cinq autres États membres de l'Union européenne : Allemagne, Espagne, Italie, Pays-Bas et Pologne. Il montre d'abord que les causes de la diminution de la balance commerciale agricole et alimentaire française sont multiples, et combinent des effets liés aux prix, à l'évolution de la consommation et à l'érosion des volumes de certaines productions. La comparaison des six pays met ensuite en évidence des trajectoires commerciales contrastées : tandis que les excédents de l'Espagne, de l'Italie, des Pays-Bas et de la Pologne s'accroissent, ceux de la France et plus encore de l'Allemagne tendent à se dégrader. L'étude du segment de la production agricole montre également que la France dispose de caractéristiques structurelles favorables (exploitations de grande taille, moindre vieillissement des actifs), mais que les résultats économiques sont contrastés. S'agissant du segment de la transformation, en dépit d'un chiffre d'affaires, d'une productivité du travail et d'une valeur ajoutée élevés, l'excédent brut d'exploitation des industries agro-alimentaires françaises semble décrocher, sans que cela ne remette en cause leur capacité d'investissement.

Mots clés : balance commerciale, exploitations agricoles, industries agro-alimentaires, Union européenne, filières

Ce document de travail n'exprime pas les positions officielles du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire. Il n'engage que ses auteurs. L'objet de sa diffusion est de favoriser le débat et d'appeler commentaires et critiques.

Sommaire

Introduction **5**

1 – Évolutions du solde commercial agro-alimentaire français **6**
1.1 – Un excédent historiquement faible en 2025, tiré vers le bas par quelques secteurs 6
1.2 – Des effets prix prépondérants 7
1.3 – En tendance longue, des évolutions plus favorables pour les céréales et boissons 8
1.4 – À l'échelle internationale, la France perd des parts de marché en dépit d'exportations croissantes 9

2 – Comparaison des balances commerciales agricoles et alimentaires des six pays étudiés **11**
2.1 – Analyse globale 11
2.2 – Décomposition par groupes de produits 12
2.2.1 – Céréales et oléo-protéagineux 12
2.2.2 – Productions animales 14

3 – Trois études de cas : Espagne, Pologne, Italie **16**
3.1 – Les secteurs agricole et agro-alimentaire espagnols : portrait et facteurs de compétitivité en Europe et à l'international 16
3.1.1 – Portrait de la 4e puissance exportatrice de l'UE en valeur 16
3.1.2 – Forces et faiblesses des secteurs agricole et agro-alimentaire espagnols 17
3.2 – La Pologne : singularités par rapport aux autres pays de l'Union européenne et facteurs de compétitivité 21
3.2.1 – Croissance exceptionnelle des exportations depuis l'adhésion à l'Union européenne 21
3.2.2 – Facteurs de compétitivité des exportations polonaises et nécessaire diversification hors-UE 23
3.3 – L'Italie : compétitivité du secteur agro-alimentaire, stratégies internationales et essor des exportations 27

4 – Analyse du secteur de la production **31**
4.1 – Des volumes de production relativement stables 31
4.2 – France : des exploitations qui s'agrandissent rapidement et un vieillissement limité de la population agricole 34
4.3 – Quelques enseignements tirés des résultats économiques 36
4.3.1 – Céréales et oléoprotéagineux (COP) 36
4.3.2 – Bovins allaitants 37
4.3.3 – Bovins lait 38

5 – Analyse du secteur de la transformation **40**
5.1 – Un chiffre d'affaires élevé, principalement généré par les grandes entreprises 40
5.2 – Une valeur ajoutée et une productivité apparente du travail élevées en France, mais un taux de marge inférieur à celui des autres pays 41

Conclusion **45**

Bibliographie **46**

Introduction

Alors que le déficit de la balance commerciale française se creuse depuis les années 2000, tous secteurs d'activité confondus, le secteur agricole et alimentaire affiche, lui, un excédent qui a été, jusque dans les années 2010, plutôt orienté à la hausse (Agreste, 2025a). Depuis lors, il connaît des fluctuations importantes d'une année sur l'autre, et tend à se dégrader. L'année 2025 se caractérise ainsi par un niveau d'excédent historiquement faible, à 181 millions d'euros (Champagnol, 2026).

Les causes de cette dégradation sont multiples et ont fait l'objet de nombreuses publications : évolutions des volumes et des prix des importations et exportations, évolutions des taux de change, inadéquations entre la production et la consommation nationale, émergence de nouveaux compétiteurs sur la scène européenne et mondiale, etc.

Dans ce contexte, le Centre d'études et de prospective a conduit un travail visant à comparer la balance commerciale agricole et agro-alimentaire française avec celle d'autres pays de l'Union européenne (UE), et à identifier, tant au niveau de la production que de la transformation, des facteurs susceptibles d'expliquer les différences observées. Outre la France, le choix a été fait de se focaliser sur l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas et la Pologne, ces six pays produisant à eux seuls plus des deux tiers de la production agricole de l'UE en valeur. L'analyse a porté sur l'ensemble du secteur agro-alimentaire français, avec des focus sur les principales productions (produits laitiers ; viandes bovine, porcine et de volaille ; fruits et légumes ; céréales et oléo-protéagineux ; boissons).

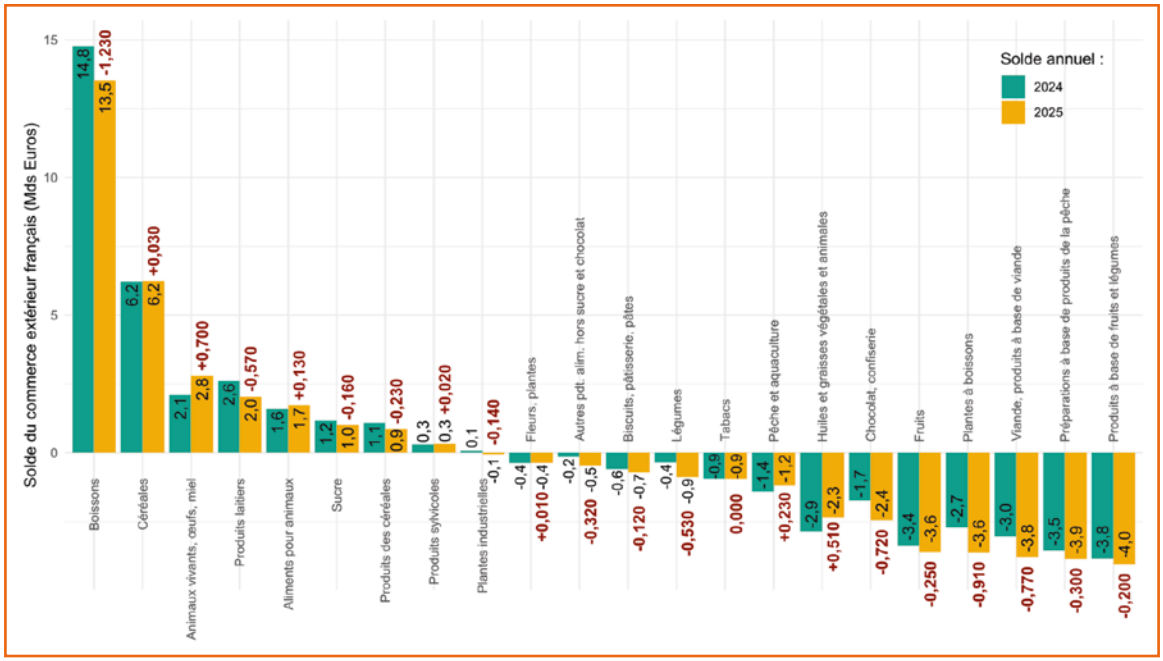
Ce document expose les principaux résultats de ce travail. La première partie décompose les évolutions du solde commercial agro-alimentaire français au cours des dernières années, par catégories de produits et en distinguant les effets liés à des variations de prix et ceux résultant d'évolutions des volumes. La partie suivante compare les dynamiques commerciales en France avec celle des 5 autres pays étudiés. La troisième propose trois études de cas (Espagne, Pologne, Italie) afin d'identifier les facteurs clés de leurs performances à l'export. Les quatrième et cinquième parties portent respectivement sur la production agricole et sur le secteur de la transformation.

1 – Évolutions du solde commercial agro-alimentaire français

1.1 – Un excédent historiquement faible en 2025, tiré vers le bas par quelques secteurs

Entre 2024 et 2025, l'excédent commercial agricole et agro-alimentaire français a diminué de 4,8 milliards d'euros, pour s'établir à 181 millions seulement. La figure 1 décompose ces évolutions par catégorie de produits. Il en ressort des dynamiques contrastées suivant les productions considérées.

Figure 1 – **Solde commercial de la France par catégorie de produits agricoles et agro-alimentaires, en 2024 et 2025**



Source : Douanes, traitement CEP

Il apparaît d'abord qu'un tiers de la dégradation observée entre 2024 et 2025 est causé par le secteur des plantes à boissons (thé, café, cacao), non produites en France et pour lesquelles le pays est par définition dépendant d'approvisionnements internationaux, mais aussi par celui des chocolats et confiseries, fortement lié au premier.

D'autres productions présentent des évolutions mitigées, alors même que les volumes de production ont fortement augmenté entre 2024 et 2025. C'est le cas des produits laitiers, dont l'excédent commercial a diminué de 570 millions d'euros entre 2024 et 2025, en dépit d'une progression de 6 % de la collecte laitière sur cette même période. De manière analogue, l'excédent du secteur des céréales progresse de 30 millions d'euros, ce qui paraît très modeste compte tenu de l'évolution des volumes récoltés (+ 16 %). Ces divergences entre excédent commercial et volume de production peuvent en partie s'expliquer par le fait que l'année de production ne correspond pas nécessairement à l'année de commercialisation. Il est possible, en effet, qu'une partie des produits laitiers et céréaliers produits en 2025 n'aient pas encore été commercialisés à la fin de l'année 2025 et qu'ils soient exportés en 2026 ou plus tard encore. Néanmoins, ce constat suggère qu'il n'y a pas de corrélation directe entre volumes de production et balance commerciale et met en exergue le rôle d'autres facteurs (prix, évolution de la consommation intérieure, etc.).

S'agissant des viandes, le déficit se creuse de 765 millions d'euros entre 2024 et 2025, mais le poste « animaux vivants, œufs, miel » connaît une évolution quasi symétrique (+ 700 millions d'euros). Ceci témoigne d'une insertion particulière des filières animales françaises dans les échanges internationaux, et d'une spécialisation vers la production de jeunes bovins maigres exportés vivants pour être engraissés, principalement en Italie et en Espagne.

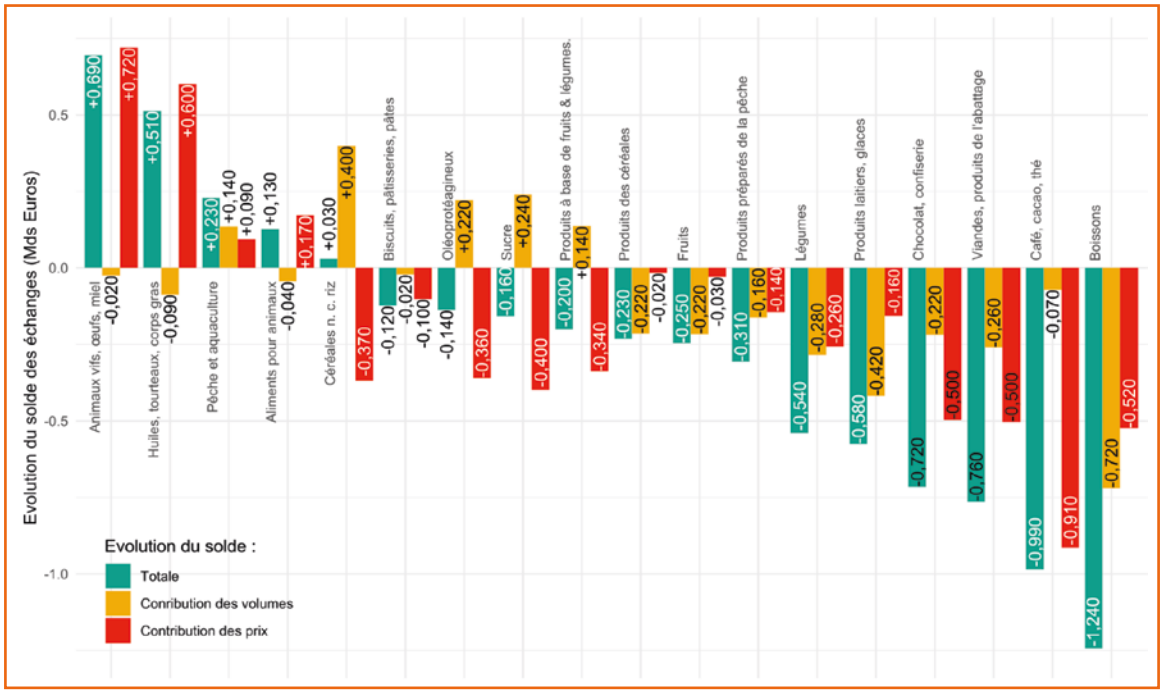
Enfin, même si le secteur des boissons reste de très loin celui pour lequel l'excédent commercial est le plus important, une diminution notable s'observe entre 2024 et 2025 (– 1,23 milliard d'euros), en lien avec un contexte international difficile. En particulier, les droits de douane imposés courant 2025 par les États-Unis, sur les exportations européennes de vins et spiritueux, ont fortement pénalisé les échanges avec ce pays, qui est le premier débouché à l'export de la France en valeur (FranceAgriMer, 2026).

1.2 – Des effets prix prépondérants

Les évolutions du solde commercial sont le résultat d'une combinaison de variations des prix et des volumes. Entre 2024 et 2025, la dégradation de 4,8 milliards d'euros de l'excédent commercial français résulte, pour 70 %, d'effets de prix. Si en 2025 les prix à l'import et à l'export avaient été identiques à ceux observés en 2024, la dégradation de la balance commerciale agricole et agro-alimentaire française n'aurait été que de 1,4 milliard €. Réciproquement, si les volumes exportés et importés en 2025 avaient été identiques à ceux de 2024, la diminution du solde commercial aurait malgré tout été conséquente (– 3,4 milliards €).

La décomposition de ces effets prix et volumes, par secteur de production, met en évidence des situations contrastées suivant les productions (figure 2).

Figure 2 – **Décomposition de la variation du solde commercial entre 2024 et 2025 par catégorie de produits en effets prix et volumes**



Note : à des fins de lisibilité, seuls les postes présentant une variation supérieure à 100 millions d'euros ont été représentés sur le graphique.
Sources : Douanes, traitement CEP.

En céréales, la hausse importante des volumes exportés entre 2024 et 2025 (+ 400 millions d'euros) est presque totalement effacée par les effets de prix (-370 millions). En effet, les prix du blé à l'export ont quasiment été divisés par deux en l'espace d'une année. De façon plus marquée encore, pour les oléagineux et le sucre (ainsi que pour les produits à base de fruits et légumes), les effets de prix conduisent à une dégradation de l'excédent alors même que les volumes ont légèrement augmenté sur la période considérée.

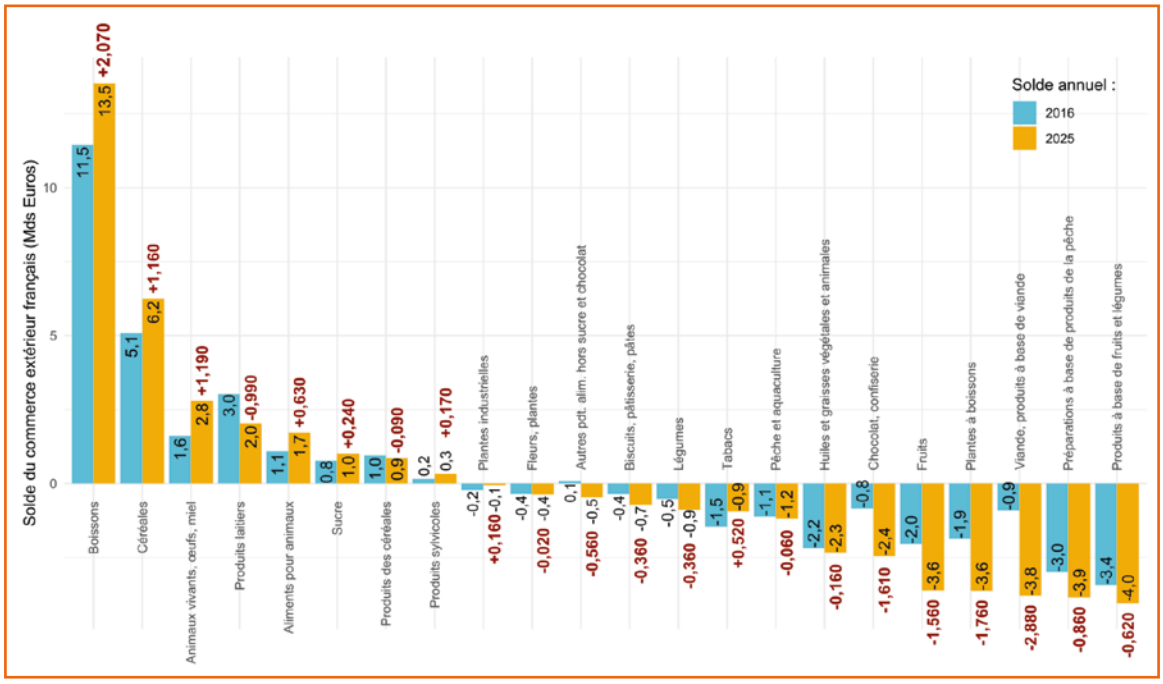
À l'inverse, pour d'autres productions, les effets de prix jouent favorablement. Ainsi, la totalité de la hausse de l'excédent commercial entre 2024 et 2025 pour les animaux vivants, les œufs et le miel ou les huiles, tourteaux et corps gras, résulte d'une amélioration des termes de l'échange, les « volumes » exportés n'ayant pas progressé.

Enfin, certains secteurs se caractérisent par un impact négatif des volumes et des prix. C'est le cas des boissons, des plantes à boissons, des chocolats et confiseries et enfin des viandes. Pour ces productions, la dégradation des termes de l'échange (augmentation du prix des importations et baisse du prix des exportations) se combine à des effets de volumes (hausse des importations et/ou baisse des exportations), entraînant ainsi une dégradation marquée du solde commercial pour ces produits.

1.3 – En tendance longue, des évolutions plus favorables pour les céréales et boissons

Sur dix années (2016-2025), l'évolution de l'excédent commercial agro-alimentaire français montre des dynamiques en partie différentes de celles observées entre 2024 et 2025 (figure 3).

Figure 3 – **Solde commercial par catégorie de produits, en 2016 et 2025**



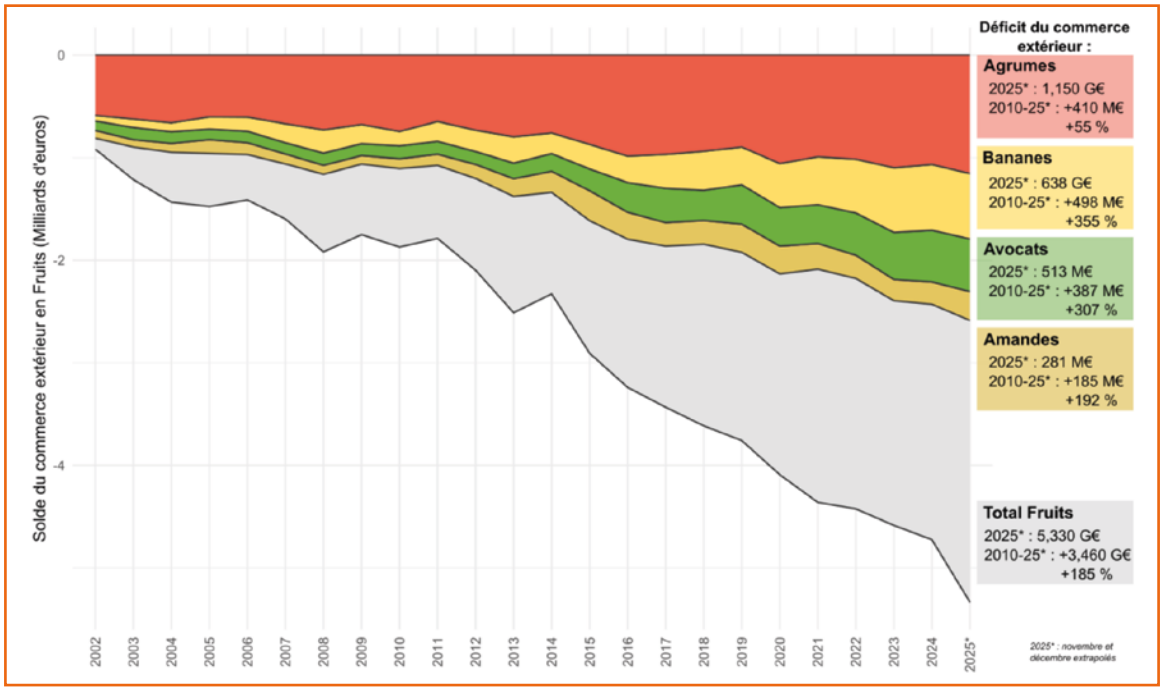
Source : Douanes, traitement CEP

Alors que l'évolution du solde des boissons est négative entre 2024 et 2025 (– 1,2 milliard d'euros), une progression supérieure à 2 milliards s'observe entre 2016 et 2025. De manière analogue, l'excédent en céréales a progressé de plus de 1 milliard depuis 2016, ce qui relativise la stagnation observée entre 2024 et 2025.

Pour d'autres productions, au contraire, la dégradation est particulièrement notable. C'est le cas des viandes et des fruits, dont la balance commerciale se dégrade respectivement de 2,9 et 1,6 milliards d'euros entre 2016 et 2025.

Une analyse plus fine du déficit commercial français, concernant les fruits, montre que celui-ci est porté par les produits tropicaux et méditerranéens (figure 4). Ainsi, agrumes, bananes et avocats représentent près de la moitié du déficit commercial pour ce secteur en 2025. Cela semble témoigner d'une déconnexion entre la nature de la production (principalement de pommes, qui représentent les deux tiers de la récolte française de fruits) et la nature de la consommation, davantage orientée vers des fruits difficiles ou impossibles à produire en France. Cette hypothèse est soutenue par le fait que le taux d'auto-approvisionnement français en fruits tempérés est supérieur à 80 %, alors qu'il n'est que de 15 % pour les fruits tropicaux (FranceAgriMer, 2023).

Figure 4 – **Évolution du solde du commerce extérieur de fruits**

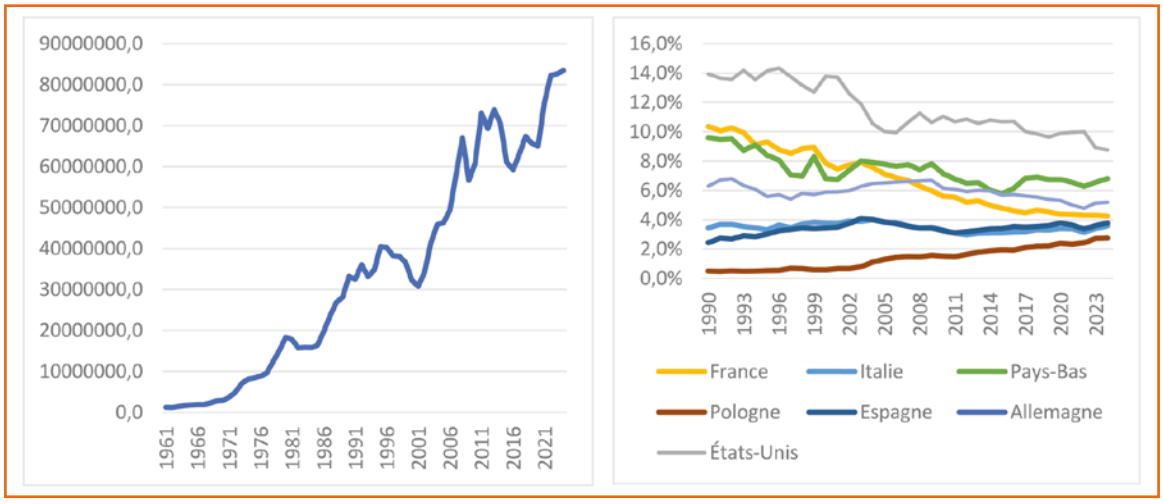


Source : Douanes, traitement CEP

1.4 – À l'échelle internationale, la France perd des parts de marché en dépit d'exportations croissantes

Depuis le début des années 2000, la valeur des exportations françaises de produits agricoles et alimentaires a doublé (figure 5). Cependant, cette croissance est moins forte que celle observée chez d'autres puissances agricoles montantes (Pologne ou Brésil par exemple). De ce fait la France, comme d'autres pays (États-Unis, Pays-Bas) voit ses parts de marché à l'export diminuer nettement. Alors que les exportations françaises représentaient au début des années 1990 plus de 10 % des exportations mondiales en valeur, ce chiffre est descendu à 4 % depuis 2020 et semble se stabiliser à ce niveau.

Figure 5 – **Valeur des exportations agricoles et alimentaires françaises, en milliers de dollars états-uniens (gauche), et parts de marché de la France et de plusieurs autres pays (droite).**



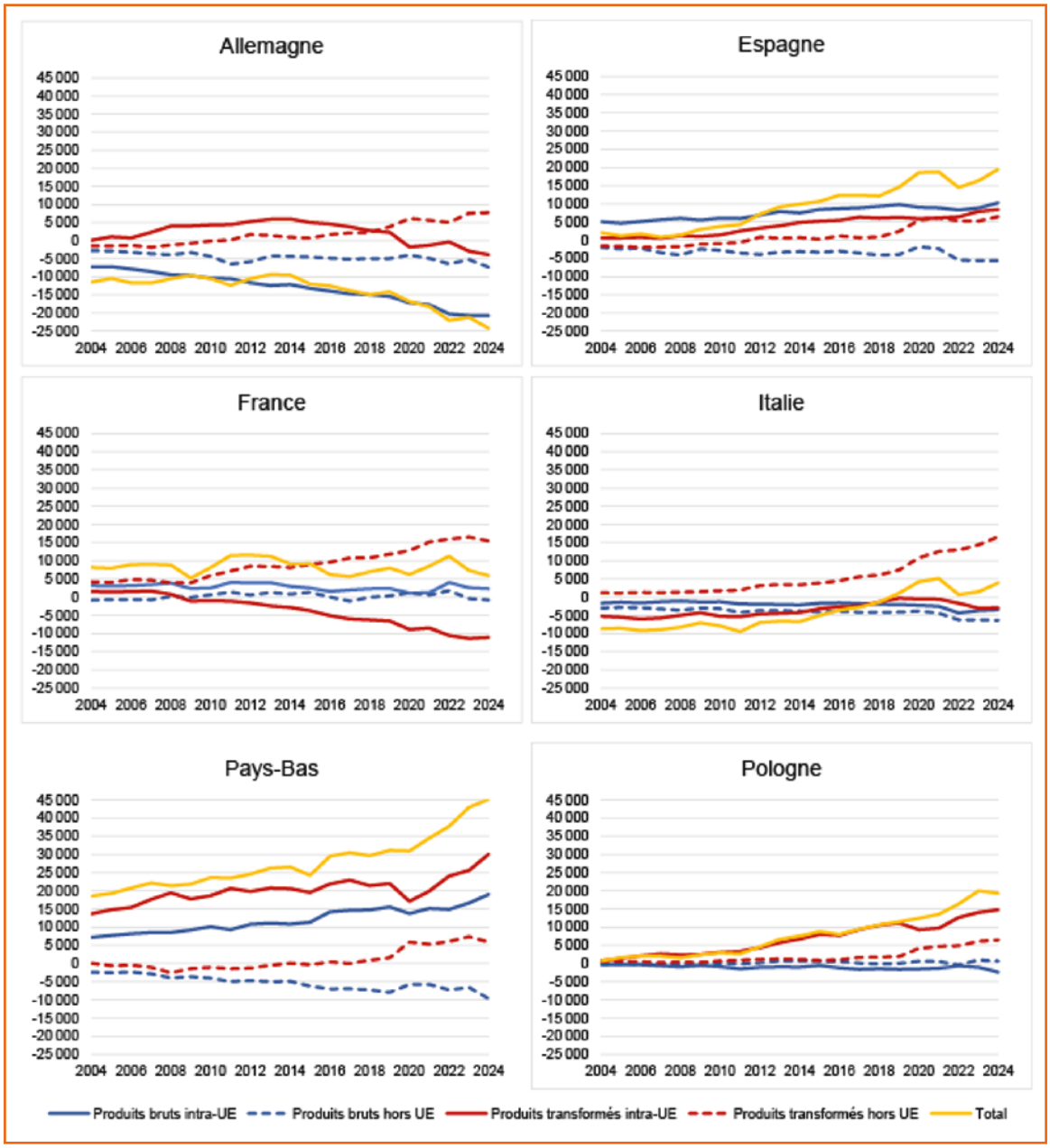
Source : FAOStat.

2 – Comparaison des balances commerciales agricoles et alimentaires des six pays étudiés

2.1 – Analyse globale

La figure 6 présente, pour chaque pays retenu, l'évolution de sa balance commerciale agricole et agro-alimentaire, en distinguant les échanges intra et extra-UE, ainsi que les produits bruts et les produits transformés.

Figure 6 – **Balances commerciales agricoles et agro-alimentaires, en millions d'euros courants**



Source : Eurostat, traitement CEP

Depuis la fin des années 2000, l'excédent commercial agricole et agro-alimentaire français connaît des évolutions contrastées. Descendu à 5 milliards d'euros en 2009, il se maintient aux alentours de 10 milliards

jusqu'en 2015, puis s'érode de nouveau. Malgré un pic en 2022, il s'établit à 5 milliards d'euros en 2024. Cette dégradation s'est accentuée en 2025 (Champagnol, 2026). Depuis 2015, la France est déficitaire vis-à-vis des autres pays de l'UE, en particulier pour les produits transformés, et ce sont les échanges avec les pays tiers qui lui permettent de conserver une balance commerciale excédentaire. Cependant, l'année 2022 marque une rupture, avec l'amorce d'une diminution de l'excédent français vis-à-vis des pays tiers, en particulier pour les produits transformés.

Parmi les pays étudiés, c'est l'Allemagne qui connaît la dégradation de son solde commercial la plus forte. Son déficit est en effet passé d'environ 10 milliards d'euros en 2014 à 25 milliards en 2024. L'Espagne, les Pays-Bas, l'Italie et la Pologne connaissent de leur côté une croissance plus ou moins forte de leurs excédents commerciaux.

De manière générale, la comparaison des 6 pays fait ressortir deux catégories :

- les pays qui bénéficient du marché unique européen et parviennent à accroître leur excédent vis-à-vis des autres pays européens, mais sont moins présents dans les échanges avec les pays tiers (Pays-Bas, Pologne, Espagne) ;
- les pays déficitaires vis-à-vis des autres États membres, mais qui compensent par un excédent commercial extra-européen plus ou moins important (France, Italie, et dans une moindre mesure Allemagne).

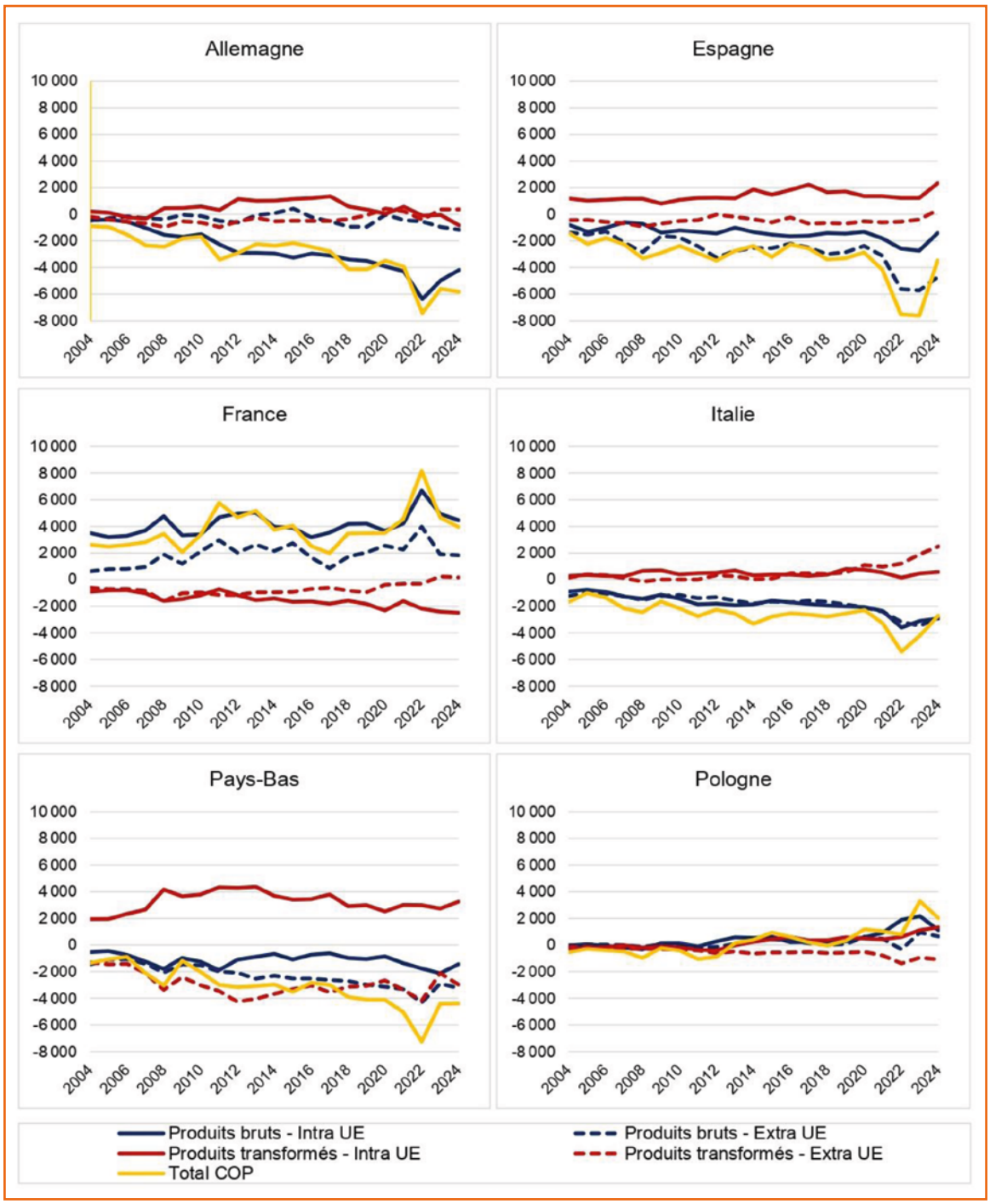
2.2 – Décomposition par groupes de produits

2.2.1 – Céréales et oléo-protéagineux

S'agissant des céréales et oléo-protéagineux, la France affiche un fort excédent commercial, plutôt orienté à la hausse depuis la fin des années 2000, en dépit d'une importante variabilité interannuelle (figure 7). Il est permis par une balance commerciale positive, s'agissant des produits bruts, aussi bien vis-à-vis des pays de l'UE que des pays tiers. Du côté des produits transformés, la balance est légèrement déficitaire, avec des évolutions différentes selon les partenaires commerciaux : le déficit se résorbe vis-à-vis des pays non-membres de l'UE, jusqu'à atteindre l'équilibre à partir de 2022, alors qu'il se creuse par rapport aux pays membres de l'UE.

S'agissant des échanges de céréales et oléo-protéagineux et des produits qui en sont issus, la situation de la France contraste fortement avec ce que l'on observe dans les cinq pays étudiés. En effet, exception faite de la Pologne, tous les autres ont une balance commerciale négative et qui se dégrade. Par ailleurs, ce sont surtout les produits bruts qui sont à l'origine de ces déficits commerciaux, le commerce des produits transformés étant toujours excédentaire, parfois beaucoup (Pays-Bas). De son côté, la Pologne affiche depuis la fin des années 2010 un léger excédent commercial.

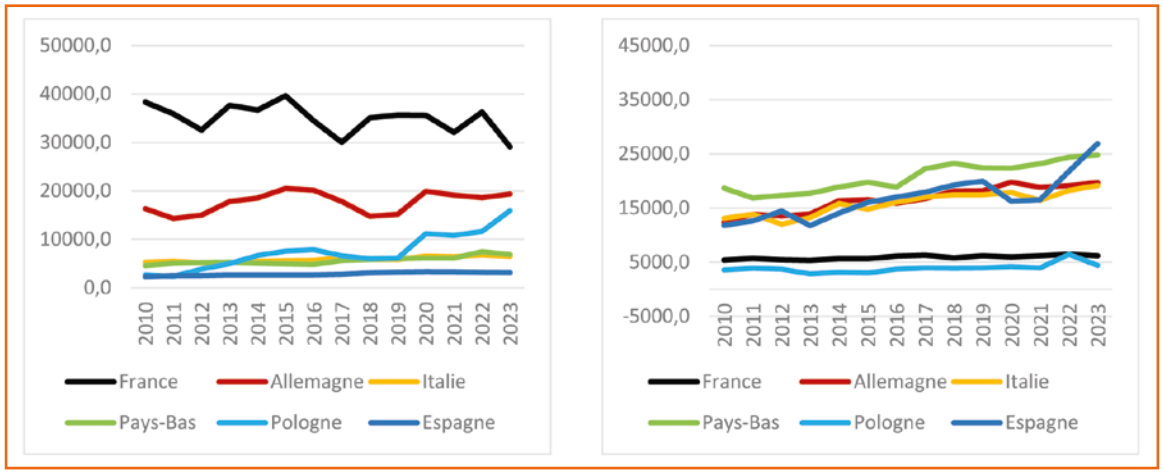
Figure 7 – **Balances commerciales céréales et oléo-protéagineux, en millions d'euros courants**



Source : Eurostat, traitement CEP

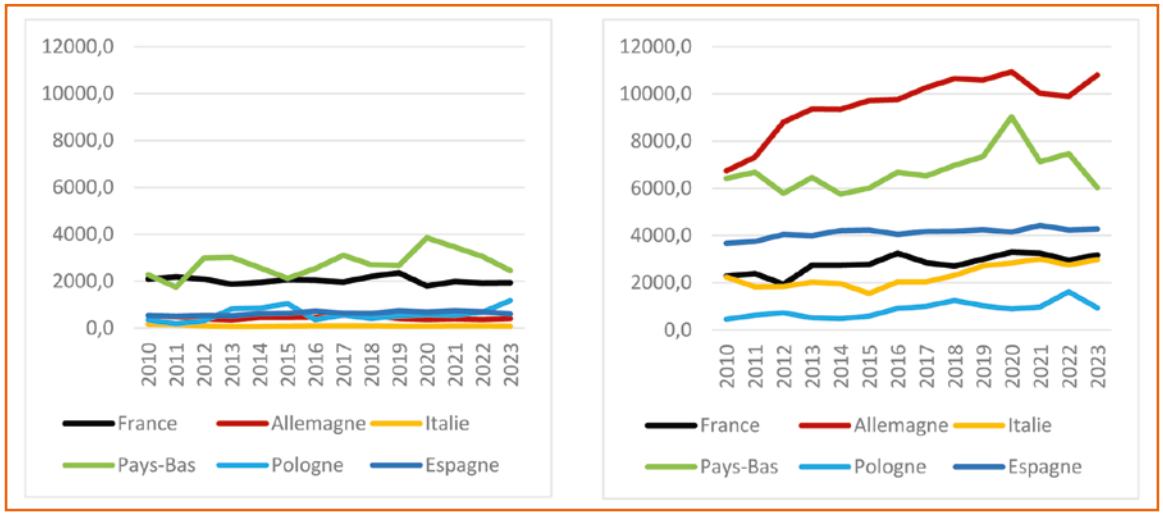
Les figures 8 et 9 présentent les volumes de céréales et produits céréaliers, ainsi que d'oléo-protéagineux et d'huiles végétales exportés et importés par chacun des pays étudiés. Elles mettent en évidence le faible niveau des importations françaises pour ces produits, même si les imports d'oléagineux et huiles végétales semblent être orientés à la hausse. En matière d'exportations, la France se distingue nettement des autres pays, avec des volumes bien supérieurs à ceux observés ailleurs. Seuls les Pays-Bas font exception et affichent un niveau d'exportation d'oléagineux et d'huiles végétales comparable à celui observé en France. Cependant, les Pays-Bas sont également un très gros importateur de ces produits, du fait de la position particulière de ce pays dans le commerce international (« hub »). Enfin, il est à noter que la Pologne affiche un certain dynamisme en matière d'exportations de céréales et produits céréaliers.

Figure 8 – **Exportations (gauche) et importations (droite) de céréales et produits céréaliers (hors brasserie), en milliers de tonnes**



Source : FAOStat, traitement CEP

Figure 9 – **Exportations (gauche) et importations (droite) d'oléagineux, en milliers de tonnes**



Source : FAOStat, traitement SSP/CEP

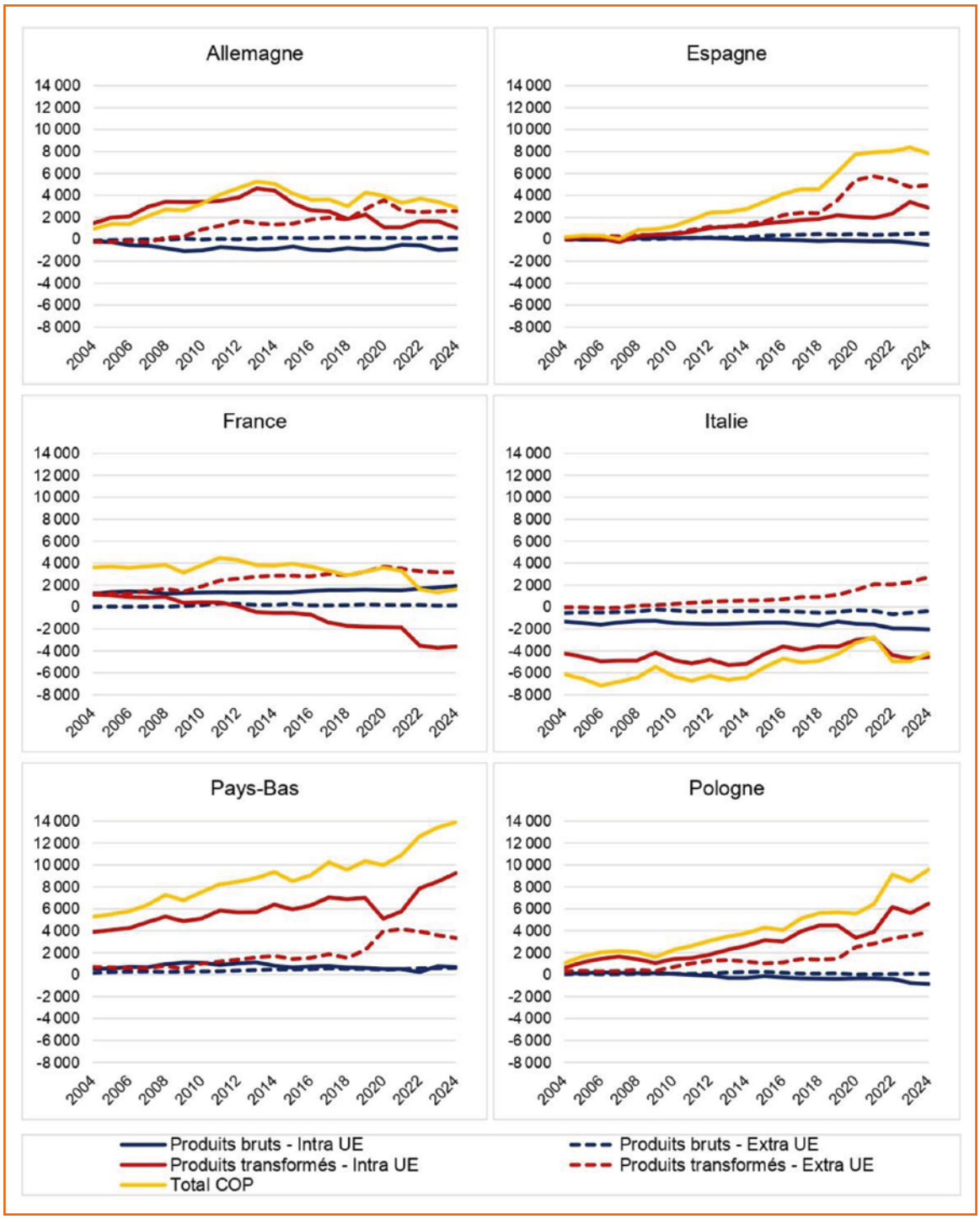
2.2.2 – Productions animales

En matière de produits animaux, la France voit son excédent commercial s'éroder nettement depuis le début des années 2010, en lien avec un déficit commercial de plus en plus prononcé pour les échanges intra-UE de produits transformés (figure 10). Depuis 2020, un repli s'observe également pour le commerce extra-UE de produits transformés, qui contribue à accentuer ce phénomène.

De leur côté, et à l'image de ce qui a été décrit au niveau global, l'Espagne, les Pays-Bas et la Pologne présentent un excédent commercial en forte progression, même s'il semble plafonner en Espagne depuis 2020. Aux Pays-Bas et en Pologne, ce sont les échanges intra-UE de produits transformés qui tirent cet excédent vers le haut, alors que pour l'Espagne, les échanges extra-UE semblent plus importants. L'Allemagne présente des dynamiques similaires à celles observées en France, même si ses échanges intra-UE de produits transformés y restent excédentaires.

Notons pour finir que la France est le seul pays à présenter une balance commerciale nettement excédentaire pour les échanges intra-UE de produits bruts. Ceci résulte vraisemblablement des exports de bovins vivants pour l'engraissement, en Italie et dans une moindre mesure en Espagne, qui structurent les filières de viande bovine.

Figure 10 – **Balances commerciales des produits animaux, en millions d'euros courants**



Source : Eurostat, traitement CEP

Les filières de productions animales et végétales présentent ainsi des évolutions contrastées en France. Alors que les premières voient leur déficit se creuser sous l'effet d'échanges intra-UE de plus en plus déficitaires, les secondes affichent un excédent croissant, tiré à la hausse par les échanges extra-UE de produits bruts. La suite de ce document propose une étude spécifique de trois pays, l'Espagne, la Pologne et l'Italie, qui, chacune dans des registres différents, s'affirment comme des concurrents de plus en plus solides de la France.

3 – Trois études de cas : Espagne, Pologne, Italie

3.1 – Les secteurs agricole et agro-alimentaire espagnols : portrait et facteurs de compétitivité en Europe et à l'international

Figure 11 – **Fiche d'identité de l'Espagne (compilation de sources officielles)**

Indicateur	Données
Superficie	505 983 km²
Population au 1er janvier 2025	≈ 49,1 millions
Évolution annuelle de la population	≈ + 1,0 %
IDH 2023	0,918, 28e rang
PIB 2025	≈ 1 687 Md€ courants
Croissance réelle du PIB 2025	+ 2,9 %
PIB par habitant 2025	≈ 34 400 €
Part de l'agriculture dans le PIB	≈ 2,3 %
Surface agricole utilisée	≈ 23,9 Mha
Surface arable	≈ 11,6 Mha
Surface forestière	≈ 18,6 Mha
Balance commerciale tous secteurs 2025	≈ – 57,1 Md€
Exportations agricoles, agro-alimentaires et pêche 2025	78,04 Md€
Importations agricoles, agro-alimentaires et pêche 2025	59,72 Md€
Solde agricole, agro-alimentaire et pêche 2025	+ 18,32 Md€
Exportations sectorielles vers la France 2025	≈ 11,9 Md€
Importations sectorielles depuis la France 2025	6,79 Md€

3.1.1 – Portrait de la 4e puissance exportatrice de l'UE en valeur

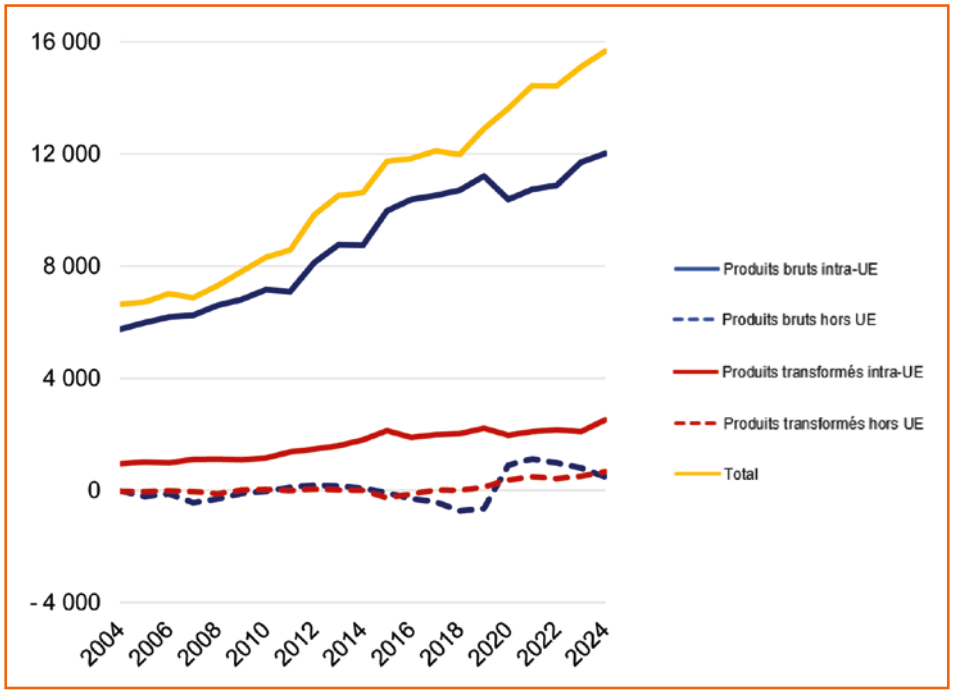
En 2024, les secteurs agricole et agro-alimentaire représentent 19,5 % du total des exportations espagnoles de biens (atteignant un record historique à 76 milliards d'euros) et la part la plus élevée parmi les économies exportatrices d'Europe. L'Espagne, devenue quatrième puissance exportatrice du secteur au sein de l'UE-27 (14 % des exportations intra-UE), a enregistré un excédent commercial de 18,8 milliards d'euros en 2024, soit une hausse de presque 20 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit du deuxième excédent le plus élevé de l'UE-27, derrière les Pays-Bas et devant la Pologne.

Les principaux produits exportés sont listés ci-dessous :

- Les fruits et fruits à coque constituent le premier poste d'exportation, représentant 14,7 % du total des exportations en 2024.
- Les viandes et abats sont en deuxième position, avec 13,7 % du total. La viande de porc y joue un rôle prédominant, l'Espagne étant le premier producteur de l'UE-27.
- Les légumes et plantes potagères représentent 12,4 % de la valeur totale exportée.
- Les graisses et huiles (animales ou végétales), incluant l'huile d'olive dont l'Espagne assure 43,9 % de la production européenne, pèsent pour 11,8 % des exportations.
- Les boissons (hors jus) représentent 7,7 % des exportations. Le vin de raisins frais reste l'un des piliers historiques, bien que sa part relative ait légèrement diminué au profit de l'huile d'olive et de la viande de porc ces dernières années.

L'Union européenne reste le débouché principal (figure 12), absorbant 67,0 % des exportations espagnoles, avec en tête la France (15,2 %), l'Allemagne (11,3 %) et l'Italie (10,5 %). En dehors de l'UE, le Royaume-Uni se distingue avec une part de 6,7 %. Par ailleurs, les États-Unis continuent de gagner du terrain en tant que deuxième destination hors UE et l'Espagne mène une stratégie de diversification géographique, notamment pour la viande de porc et l'huile d'olive.

Figure 12 – **Balance commerciale en fruits et légumes de l'Espagne, en millions d'euros**



Source : Eurostat, traitement CEP

3.1.2 – Forces et faiblesses des secteurs agricole et agro-alimentaire espagnols[1]

En 2024, la productivité apparente du travail de l'ensemble du secteur agroalimentaire espagnol (production primaire, industrie et commercialisation) était supérieure de 14,4 % à la moyenne de l'UE-27. Elle se caractérisait par ailleurs par des coûts unitaires du travail inférieurs de 19 %, cet avantage atteignant 56 % dans la production primaire.

L'Espagne exporte une très grande variété de produits (186 catégories différentes), et aucune catégorie ne dépasse 10 % du total des revenus (figure 13), ce qui limite les risques commerciaux à l'export. La viande de porc est devenue en 2022 le principal produit exporté par l'Espagne et elle est un de ses points forts (encadré 1).

1. Source principale : Observatorio sobre el sector agroalimentario español en el contexto europeo, 2025, Informe 2024, Cajamar.

Figure 13 – **Évolution de la part des 10 premiers produits exportés par l'Espagne, en 2008 et en 2022**

Tariff Code	Product	2008 (%)	2022 (%)	de (%)
	Spain			
0805	Citrus fruit, fresh or dried	8.51	5.35	– 0.90
2204	Wine of fresh grapes, including fortified wines; grape must be other than that of heading 2009	6.85	4.51	– 0.82
1509	Olive oil and its fractions, whether refined or not, but not chemically modified	6.45	6.08	– 0.14
0203	Meat of swine, fresh, chilled, or frozen	5.82	8.65	1.17
0709	Other vegetables, fresh or chilled	3.78	3.91	0.08
0702	Tomatoes, fresh or chilled	2.98	1.65	– 1.08
2005	Other vegetables prepared or preserved otherwise than by vinegar or acetic acid, not frozen, other than products of heading 2006	2.54	1.84	– 0.67
0809	Apricots, cherries, peaches (including nectarines), plums, and sloes, fresh	2.51	1.78	– 0.70
0810	Other fruit, fresh	2.17	2.99	0.91
0303	Fish, frozen, excluding fish fillets and other fish meat of heading 0304	2.12	1.25	– 0.99

Source : Moral-Pajares *et al.*, 2024

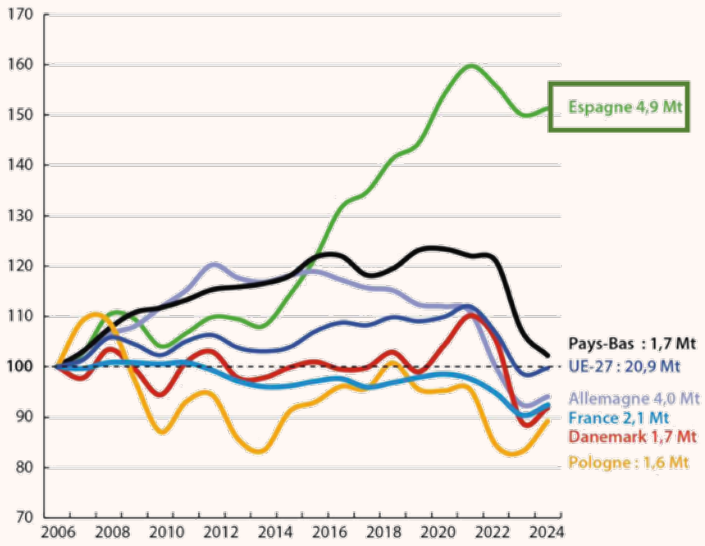
Le secteur agricole et agro-alimentaire espagnol se heurte toutefois à un certain nombre de défis structurels liés :

- à la taille des entreprises, avec un tissu productif dominé par les micro-entreprises et les entreprises sans salariés (77,4 %) ;
- au vieillissement de la main-d'œuvre, dans la mesure où 37,6 % des travailleurs agricoles ont 50 ans ou plus ;
- au changement climatique, l'Espagne étant le pays européen le plus touché par la sécheresse.

Encadré 1 – Dynamiques de la production et des exportations de viande porcine espagnole

Le cheptel porcin espagnol, qui domine largement l'ensemble des pays de l'UE-27, avec 34,5 millions d'animaux en 2024, a connu une augmentation de plus de 30 % depuis 2014, pendant que les autres pays ont vu une baisse plus ou moins forte sur la même période (figures 14 et 15). Parmi les 5 premiers producteurs de l'UE (Espagne,

Figure 14 – **Évolution de la production porcine des principaux pays de l'UE (en indices des tonnages, base 100 en 2005)**



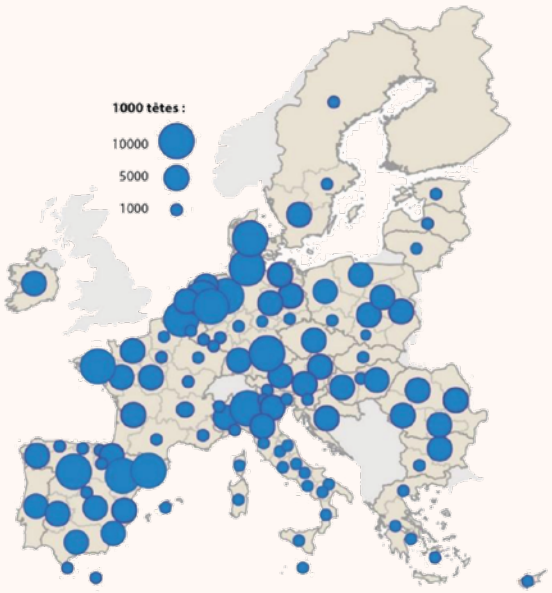
Source : IFIP, 2025

Allemagne, Danemark, France, Pays-Bas), deux groupes se distinguent pour la répartition du cheptel : l'Espagne se classe avec le Danemark et les Pays-Bas parmi les pays où plus de 93 % des animaux sont concentrés dans des exploitations spécialisées en porc alors que la France et l'Allemagne présentent une plus grande diversité de structures d'élevage (figure 16). En matière de taille des exploitations, le pays se singularise par la coexistence de deux réalités différentes : des grandes structures intégratrices (plus de 40 % du total des exploitations) et des ateliers à façon très nombreux et plus petits.

Figure 15 – **Cheptel porcin par pays et par région**

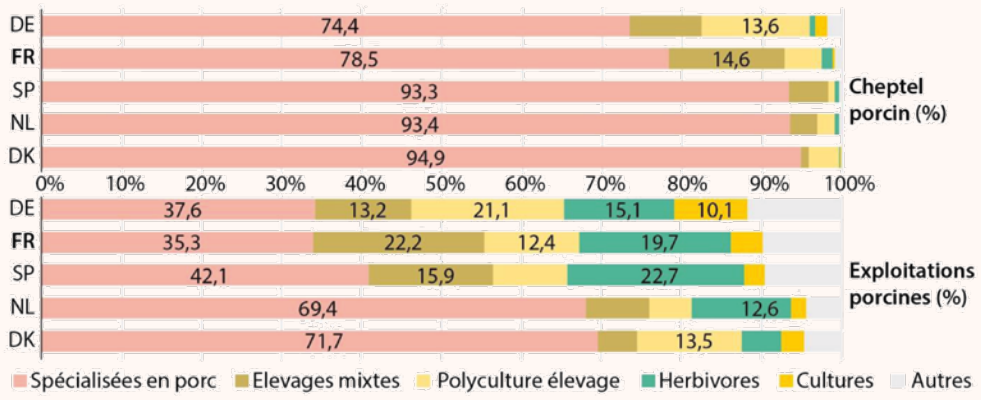
Pays	2024	2014	Evol 2024/2014
Espagne	34 565	26 568	+30,1%
Allemagne	21 292	28 339	-24,9%
Danemark	11 715	13 300	-11,9%
France	**11 583**	**12 709**	**-8,9%**
Pays-Bas	10 182	12 065	-15,6%
Pologne	9 078	11 266	-19,4%
Italie	7 820	8 676	-9,9%
Belgique	5 375	6 350	-15,4%
Roumanie	3 268	5 042	-35,2%
Hongrie	2 802	3 136	-10,6%
Portugal	2 534	2 868	-11,6%
Autriche	2 180	2 127	+2,5%
République Tchèque	1 474	1 506	-2,1%
Irlande	1 422	1 607	-11,5%
Suède	1 360	1 458	-6,7%
Croatie	975	1 223	-20,2%
Grèce	876	1 156	-24,2%
Finlande	796	1 046	-23,9%
Bulgarie	701	553	+26,7%
Slovaquie	500	714	-29,9%
Lettonie	414	642	-35,5%
Lituanie	310	342	-9,4%
Chypre	232	282	-17,5%
Estonie	300	349	-14,1%
Slovénie	284	358	-20,8%
Luxembourg	65	93	-30,1%
Malte	37	47	-21,6%
UE 27	**132 141**	**143 821**	**-8,1%**

Source : Eurostat, enquête sur le cheptel porcin, traitement IFIP



Source : IFIP, 2025

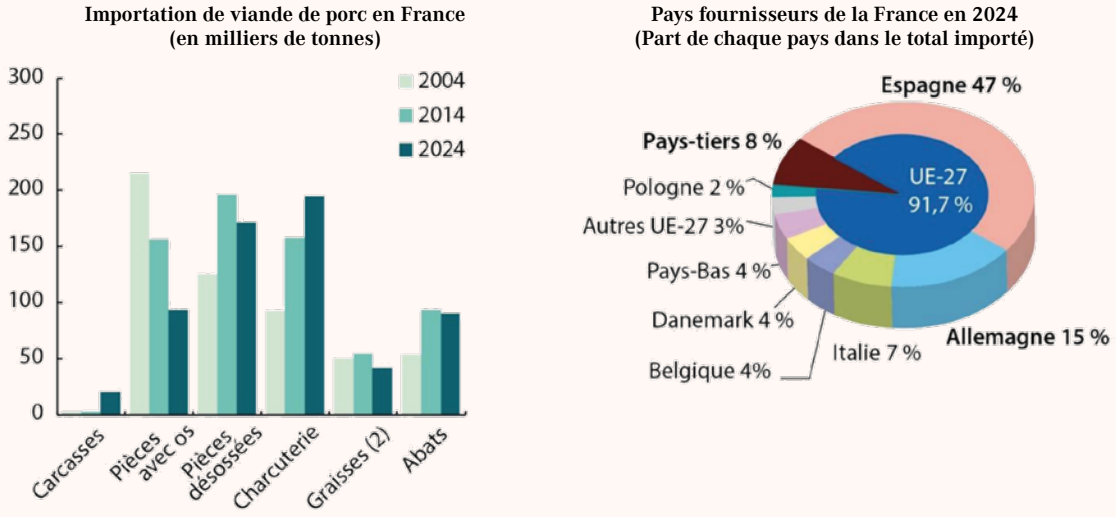
Figure 16 – **Répartition des exploitations et du cheptel porcin par OTEX dans les 5 premiers pays producteurs de l'UE**



Source : IFIP, 2025

En 2023, l'Espagne était le principal fournisseur de viandes de porc fraîches et congelées sur le marché français, avec 66 % des volumes importés par la France, principalement des produits comme le jambon désossé ou la poitrine. Elle a aussi exporté vers la France 67 000 tonnes de charcuterie (+ 7,2 % par rapport à 2022), qui comprennent du jambon, des saucisses et autres produits transformés (figure 17). Le solde négatif du commerce extérieur français de viande porcine, en volume comme en valeur (figure 18), est très lié à ces importations massives depuis l'Espagne.

Figure 17 – **Importations françaises de viande de porc et origines**



Source : IFIP, 2025

Figure 18 – **Solde du commerce extérieur français pour la viande porcine (volume et valeur)**

	2024	2023
	millier de tec	
Monde	**– 28**	**– 23**
UE	**– 177**	**– 171**
Espagne	– 234	– 224
Italie	21	17
Pays tiers	**149**	**147**
	millier d'euros	
Monde	**– 609**	**– 551**
UE	**– 998**	**– 913**
Espagne	– 853	– 832
Italie	– 139	– 127
Pays tiers	**389**	**362**

Source : Agreste, 2025b

3.2 – La Pologne : singularités par rapport aux autres pays de l'Union européenne et facteurs de compétitivité

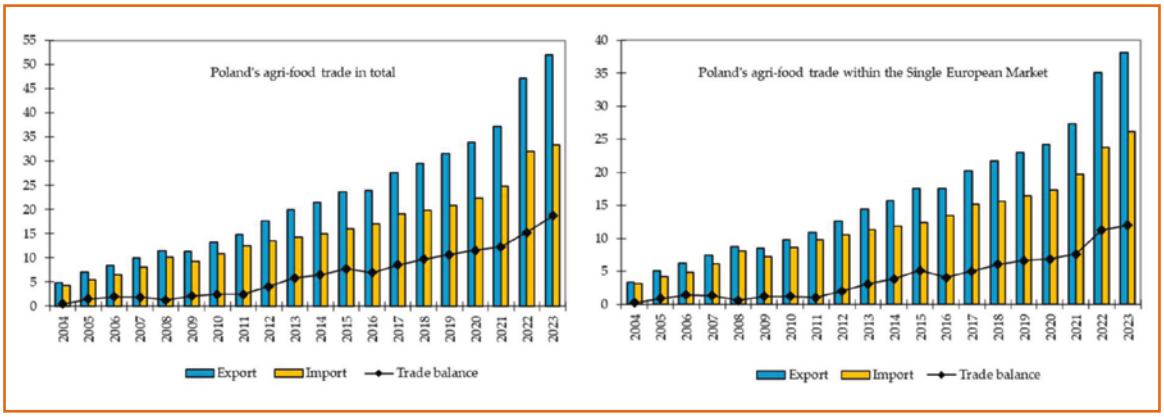
Figure 19 – **Fiche d'identité de la Pologne (compilation de sources officielles)**

Indicateur	Données
Superficie	312 710 km²
Population au 1er janvier 2025	≈ 36,5 millions
Évolution annuelle de la population	≈ – 0,4 %
IDH 2023	0,906, 35e rang
PIB 2025	918,5 milliards EUR courants (Md€)
Croissance réelle du PIB 2025	+ 3,6 % (+ 0,5 % par rapport à 2024)
PIB par habitant 2025	≈ 25 000 €
Part de l'agriculture dans le PIB	≈ 2,5 %
Surface agricole utilisée	≈ 14,4 millions ha (Mha)
Surface arable	≈ 11,0 Mha
Surface forestière	≈ 9,5 Mha
Balance commerciale tous secteurs 2025	– 7,7 Md€
Exportations agricoles et agro-alimentaires 2024	≈ 53,5 Md€
Importations agricoles et agro-alimentaires 2024	≈ 36,5 Md€
Solde agricole et agro-alimentaire 2024	≈ + 17,0 Md€

3.2.1 – Croissance exceptionnelle des exportations depuis l'adhésion à l'Union européenne

L'adhésion de la Pologne à l'UE, en 2004, a déclenché une forte expansion de ses exportations de produits agricoles et alimentaires (figure 20). Entre 2004 et 2023, la valeur de ces exportations a été multipliée par près de 11, passant de 4,7 milliards d'euros à 52 milliards d'euros. Cette dynamique a permis à la Pologne de devenir le 7e exportateur agro-alimentaire de l'UE en 2023.

Figure 20 – **Commerce extérieur de la Pologne en produits agro-alimentaires, entre 2004 et 2023 (en milliards d'euros)**



Source : Pawlak et Poczta, 2025

Les exportations polonaises sont particulièrement significatives dans les secteurs de la viande (volaille et bœuf), du tabac, des produits laitiers et des préparations de céréales (figure 21).

Figure 21 – **Échanges agricoles et alimentaires de la Pologne avec les pays de l'UE (2004 et 2021)**

Specification	Export				Import				Trade balance	
	2004	2021			2004	2021			2004	2021
	Million euro		%	2004 = 100	Million euro		%	2004 = 100	Million euro	
Live animals; animal products	1 264.7	7 729.9	28.6	611.2	544.8	5 002.7	25.8	918.3	719.9	2 727.2
Vegetable products	870.4	4 377.7	16.2	502.9	1 046.0	5 062.6	26.1	484.0	−175.6	−684.9
Animal or vegetable fats and oils	34.9	712.9	2.6	2 041.5	223.2	1 106.4	5.7	495.6	−188.3	−393.6
Prepared foodstuffs; beverages, spirits and vinegar; tobacco and manufactured tobacco substitutes	1 474.3	14 248.7	52.6	966.5	1 368.0	8 194.0	42.3	599.0	106.2	6 054.8
Total	3 644.3	27 069.2	100.0	742.8	3 182.0	19 365.7	100.0	609.6	462.2	7 703.5

Source : Pawlak K., Smutka L., 2022

Notons par ailleurs l'importance du commerce intra-branche, qui représente près de 80 % des échanges. La réexportation en est l'un des moteurs principaux, notamment à destination de l'Allemagne. Ce processus témoigne de l'intégration de la Pologne dans les chaînes de valeur internationales. L'intensité du commerce intra-branche est extrêmement forte (indice supérieur à 0,90) pour des produits comme les poissons et crustacés, les légumes et fruits, ainsi que le café, le thé et les épices. Pour ces catégories, les flux d'importation et d'exportation se chevauchent de manière quasi totale, soulignant le rôle de plateforme de transformation de la Pologne.

Le commerce polonais reste très concentré sur l'UE, qui absorbe entre 73 % et 80 % des ventes totales (figure 22).

Figure 22 – **Évolution de la part des échanges intra-UE dans le commerce agro-alimentaire de la Pologne**



Source : Pawlak K., Smutka L., 2022

L'Allemagne est le partenaire commercial prédominant, recevant à elle seule plus de 25 % des exportations agro-alimentaires de la Pologne (13,3 milliards d'euros en 2023, très loin devant les partenaires suivants). Concernant les partenaires de la Pologne pour ses importations (figure 23), la France n'apparaît qu'en 8e position en 2023 (elle était 5e en 2004) derrière Allemagne, Pays-Bas, Italie, Espagne, Danemark, Belgique (et Ukraine hors UE).

Figure 23 – **Principaux partenaires commerciaux de la Pologne en 2004 et 2023**

2004				2023			
Export							
No.	**Country**	**Million euros**	**%**	**No.**	**Country**	**Million euros**	**%**
1	Germany	1 225	25.7	1	Germany	13,359	25.7
2	Russian Federation	348	7.3	2	United Kingdom	4 193	8.1
3	Netherlands	306	6.4	3	Netherlands	3 195	6.1
4	United Kingdom	289	6.1	4	France	3 009	5.8
5	Italy	273	5.7	5	Italy	2 511	4.8
6	Czechia	260	5.4	6	Czechia	2 417	4.6
7	France	170	3.6	7	Spain	1 770	3.4
8	Hungary	157	3.3	8	Hungary	1 271	2.4
9	Denmark	137	2.9	9	Romania	1 267	2.4
10	USA	125	2.6	10	Belgium	1 146	2.2
Total		4 770	100.0	Total		52,000	100.0
Imports							
No.	**Country**	**Million euros**	**%**	**No.**	**Country**	**Million euros**	**%**
1	Germany	798	18.5	1	Germany	7 404	22.2
2	Netherlands	558	12.9	2	Netherlands	3 759	11.3
3	Spain	300	7.0	3	Italy	1 830	5.5
4	Italy	216	5.0	4	Spain	1 797	5.4
5	France	214	5.0	5	Denmark	1 764	5.3
6	Argentina	209	4.9	6	Belgium	1 755	5.3
7	Denmark	191	4.4	7	Ukraine	1 666	5.0
8	Czechia	165	3.8	8	France	1 363	4.1
9	Belgium	154	3.6	9	Sweden	1 337	4.0
10	Hungary	139	3.2	10	Brazil	1 030	3.1
Total		4 316	100.0	Total		33,341	100.0

Source : Pawlak et Poczta, 2025

Pour l'avenir, le défi majeur réside dans la diversification géographique des débouchés, afin de limiter les risques liés à la saturation du marché européen, bien que la Pologne renforce sa position sur des marchés tiers comme celui des États-Unis.

3.2.2 – Facteurs de compétitivité des exportations polonaises et nécessaire diversification hors-UE

La Pologne dispose d'avantages comparatifs, principalement pour les produits transformés et les produits d'origine animale (Poczta et Pawlak, 2020). Ces avantages[2] concernent en premier lieu les viandes et abats, ainsi que les préparations de viande et de poisson, pour lesquelles le poulet et les produits à base de volaille figurent parmi les segments les plus compétitifs (encadré 2). Les produits laitiers, en particulier les fromages et le lait caillé, constituent une spécialisation d'exportation plus traditionnelle, tandis que les préparations à base de céréales (pain, pâtisseries et biscuits) affichent également des avantages comparatifs élevés. Les préparations de fruits et légumes, incluant notamment le jus de pomme, représentent un pilier historique des exportations polonaises (encadrés 3 et 4), tout comme le secteur du tabac.

Entre 2004 et 2021, les avantages comparatifs polonais ont évolué. Ils se sont renforcés pour les viandes et les préparations de viande. Toutefois, d'un point de vue géographique, un affaiblissement global de la position polonaise sur le marché de l'Union européenne est observable et l'avantage comparatif s'est érodé pour la

2. Les chercheurs utilisent le RCA (*Revealed Comparative Advantage* – avantage comparatif révélé). Il s'agit d'un indicateur permettant de « révéler » les avantages comparatifs d'un pays à partir de ses échanges commerciaux réels. Un RCA supérieur à 1 signifie que le pays exporte proportionnellement plus que la moyenne mondiale pour ce produit.

majorité des autres groupes de produits. Des pertes nettes sont notamment constatées pour les légumes frais, pour lesquels le pays passe d'un statut d'exportateur compétitif à une situation de désavantage en 2021, ainsi que pour les produits laitiers, le sucre et les préparations de fruits et légumes, dont la spécialisation relative s'est progressivement réduite.

Cette évolution tient à plusieurs facteurs. Dans un premier temps, la compétitivité polonaise reposait essentiellement sur des avantages de coûts et de prix, liés à une main-d'œuvre peu coûteuse et à des marges de transformation inférieures à celles observées en Europe occidentale, tandis que l'utilisation plus limitée de produits agrochimiques contribuait à une perception favorable de la qualité des matières premières. Parallèlement, certains secteurs, en particulier la viande, ont bénéficié d'une modernisation technologique approfondie des usines de transformation, leur permettant de satisfaire les normes sanitaires et vétérinaires strictes de l'Union européenne. En revanche, l'affaiblissement des avantages comparatifs dans d'autres filières s'explique par la convergence progressive des prix avec le reste de l'UE, la hausse des coûts de production et la fragmentation persistante des exploitations agricoles, qui limitent les gains de productivité par rapport à des pays tels que la France ou les Pays-Bas.

La Pologne conserve par ailleurs un désavantage comparatif structurel pour les produits qu'elle ne peut produire en quantité ou en qualité suffisante, pour des raisons climatiques ou techniques, notamment les fruits et noix comestibles, les graisses et huiles ainsi que les boissons et spiritueux. Ces importations répondent à une demande intérieure croissante pour des produits diversifiés, tels que les fruits exotiques ou les vins.

L'affaiblissement relatif de la compétitivité polonaise au sein de l'Union européenne s'explique plus largement par des contraintes structurelles et par une productivité inférieure à celle des pays de l'UE-15. La fragmentation foncière limite les économies d'échelle, tandis que la dispersion géographique des industries de transformation réduit la productivité du travail par rapport aux standards observés en Europe occidentale ou aux États-Unis. À cela s'ajoute un retard technologique face à des concurrents disposant non seulement d'avantages de prix, mais également d'une efficacité industrielle supérieure.

Par ailleurs, l'effet de « création de commerce » lié à l'adhésion à l'Union européenne et à la suppression des barrières douanières a été particulièrement fort dans les premières années, avant de s'essouffler progressivement. Cela s'accompagne de difficultés à maintenir des avantages comparatifs durables dans certains secteurs, tels que les légumes frais ou le sucre. Dans ce contexte, la Pologne se trouve contrainte de passer d'un modèle de compétitivité fondé sur les prix à une stratégie reposant davantage sur la qualité et l'innovation, alors que le marché européen est saturé et que la croissance de la demande alimentaire est limitée. Le pays recherche donc de nouveaux relais de croissance en dehors de l'Union européenne.

Mentionnons aussi la singularité de la filière porcine polonaise, la Pologne jouant le rôle de plateforme d'abattage régional et de transformation. Ce positionnement repose sur des importations de porcs vivants en provenance d'Europe du Nord (notamment du Danemark), qui sont abattus puis transformés sur le territoire polonais avant d'être réexportés. La Pologne se distingue ainsi par un ratio entre porcs abattus et porcs produits (au sein des élevages nationaux) qui atteint 165 %, contre 131 % en Allemagne, 107 % en France et 104 % en Espagne (source IFIP-données Eurostat).

Encadré 2 – Performance à l'export du secteur avicole polonais[3]

En 2024, le secteur avicole polonais a enregistré une croissance exceptionnelle, résultant de la conjonction de conditions de marché favorables, de prix compétitifs et d'une forte demande, tant au sein de l'Union européenne que sur les marchés internationaux. Selon l'Office central de statistiques de Pologne, la production nationale de viande de volaille a dépassé 1,4 million de tonnes entre janvier et mai 2024, soit une progression de 5,4 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette dynamique a notamment été soutenue par la baisse des prix des aliments pour animaux, ce qui a amélioré la rentabilité des élevages.

L'expansion de l'offre s'est accompagnée d'une forte hausse des exportations, qui ont augmenté de 10,5 % entre janvier et avril 2024, atteignant 733 000 tonnes (données du ministère polonais des Finances). La volaille polonaise est particulièrement attractive sur les marchés européens et extra-européens en raison de sa compétitivité-prix, malgré l'appréciation de la monnaie nationale face à l'euro et au dollar.

Parallèlement, la Pologne a renforcé sa présence sur les marchés internationaux *via* des accords de régionalisation avec plusieurs partenaires majeurs, dont la Chine, le Japon, la Corée du Sud et les États-Unis. Ces accords permettent la poursuite des exportations, même en cas de foyers de grippe aviaire, les restrictions étant limitées aux seules zones concernées. Cette stratégie a favorisé l'ouverture de nouveaux débouchés, en particulier en Asie, et a consolidé la position exportatrice du secteur.

Toutefois, malgré cette performance record, l'industrie avicole polonaise est confrontée à des problèmes persistants, notamment la hausse des importations de volaille à bas prix en provenance d'Ukraine (poids croissant de la firme ukrainienne MHP sur les marchés mondiaux), dont les conditions de production ne respectent pas toutes les normes européennes, ce qui exerce une pression sur la compétitivité des producteurs nationaux.

Encadré 3 – La compétitivité polonaise dans le secteur des fruits

La Pologne est un leader incontesté, à l'échelle de l'UE, pour plusieurs cultures fruitières clés. Elle produit plus que n'importe quel autre pays de l'UE en ce qui concerne les pommes, les cerises, framboises, groseilles, groseilles à maquereau. Elle est également un producteur de premier plan pour les myrtilles, les fraises et l'aronia. Ces capacités productives soutiennent un secteur exportateur dynamique (figure 24).

Figure 24 – **Évolution de la part de marché de la Pologne dans les exportations mondiales de fruits rouges (cerises, framboises, groseilles, fraises)**

Specification	2011-2013	2014-2016	2017-2019	2020-2022	2023
Cherries	13.9	7.6	4.5	7.0	6.3
Raspberries	2.8	2.7	0.9	2.7	1.7
Currants	9.2	6.2	4.3	9.0	7.9
Strawberries	1.0	0.9	0.4	0.6	0.9

Source : Nosecka, 2025

En 2023, les exportations de fruits et de produits transformés ont atteint 2,7 milliards d'euros, représentant plus de 70 % de la production nationale. La Pologne se classe par exemple au 7e rang mondial pour l'exportation de pommes fraîches en 2024[4] et le pays s'impose comme l'un des plus grands exportateurs mondiaux de fruits surgelés et de jus de fruits concentrés, conservant une position de leader pour le jus de pomme concentré (deuxième exportateur mondial derrière la Chine). Malgré le recul du commerce mondial de jus de pomme concentré, la part de la Pologne dans les exportations mondiales est passée de 11 % à 19 % entre 2007 et 2022. Le pays mélange notamment des concentrés importés à bas prix avec sa production nationale pour renforcer la compétitivité-prix de son offre globale.

3. Corredor D., 2025, « Poland's poultry industry achieves record growth in 2024 », *aviNews*, https://avinews.com/en/polands-poultry-industry-achieves-record-growth-in-2024/
4. Observatory of economic complexity, https://oec.world/en/profile/bilateral-product/apples-fresh/reporter/pol, consulté le 20/07/2026.

Si certains segments, tels les jus pressés directement (NFC) et les myrtilles (récoltées à la main), connaissent une croissance soutenue (plus de 14 % en 2023 pour les NFC), le pays fait face à une érosion progressive de ses avantages comparatifs sur les produits semi-transformés. Ceci s'explique par la pression croissante de concurrents disposant de facteurs de production moins coûteux, comme l'Égypte pour la production de fraises ou l'Ukraine pour les framboises. Cette évolution met en évidence une transition du secteur, dans laquelle la compétitivité doit reposer de plus en plus sur la montée en gamme, des stratégies de réexportation et la qualité supérieure notamment à travers la récolte manuelle.

Cette dynamique s'appuie sur une spécialisation et des volumes de production importants. En 2017, les cultures fruitières couvraient 390 570 hectares, dont 176 000 hectares de pommiers. Ceux-ci représentaient ainsi environ 45 % de l'ensemble des surfaces fruitières et plus de 72 % des superficies consacrées aux arbres fruitiers. Le secteur se caractérise toutefois par une forte inégalité foncière, avec la coexistence d'une majorité de petites exploitations et d'une minorité de grandes structures : 0,5 % des exploitations de plus de 20 hectares concentrent à elles seules 20 % des surfaces, favorisant ainsi les économies d'échelle.

Parallèlement, d'importants investissements ont été réalisés afin de moderniser la chaîne de valeur, notamment par le développement des capacités de stockage en atmosphère contrôlée et par la rénovation des équipements de tri et d'emballage. Cela permet au pays d'avoir une présence commerciale tout au long de l'année et d'améliorer sa compétitivité internationale.

Enfin, la grande diversité d'espèces et de variétés cultivées permet de répondre à une demande européenne segmentée, tout en limitant les risques liés à une spécialisation sur quelques produits.

Encadré 4 – Un cas particulier, la production de pommes : comparaison entre Pologne, Allemagne et Italie[5]

La Pologne est aujourd'hui le premier producteur de pommes de l'Union européenne et l'un des grands exportateurs mondiaux de pommes fraîches et de jus de pomme concentrés.

La comparaison avec l'Allemagne, l'Italie et la Pologne met en évidence des écarts marqués de rendements, d'efficacité technique et de niveaux technologiques. Depuis 2011, la Pologne est le premier producteur de l'UE en volume, mais elle a les rendements moyens les plus faibles, avec environ 23,3 tonnes par hectare en 2020, malgré une progression notable de 71 % entre 2010 et 2020. À l'inverse, l'Italie affiche les rendements les plus élevés des trois pays, atteignant 44,8 t/ha en 2020, tandis que l'Allemagne occupe une position intermédiaire avec 30,1 t/ha, sa production étant principalement destinée au marché intérieur[6].

Ces différences de performance quantitative s'accompagnent d'écarts importants « d'efficacité technique », définie comme la capacité des exploitations à utiliser au mieux la technologie disponible. Alors que l'Allemagne se distingue par une efficacité moyenne proche de 90 %, la Pologne et l'Italie présentent des niveaux plus faibles, d'environ 80 %, ce qui indique qu'elles pourraient encore accroître leur production, par une meilleure allocation de leurs ressources.

Des disparités apparaissent aussi au niveau technologique, mesuré par le rapport d'écart technologique ou TGR (Technology Gap Ratio) qui compare les systèmes de production respectifs de la Pologne, de l'Allemagne et de l'Italie au meilleur niveau technologique potentiellement accessible, en réunissant les trois pays (intitulé « méta-frontière » par les chercheurs). Le TGR mesure ainsi, pour chaque exploitation, la proximité entre la frontière technologique du pays étudié et cette enveloppe technologique commune aux trois pays. La Pologne affiche le niveau technologique le plus faible, en dépit des efforts de modernisation engagés après l'embargo russe de 2014, laissant persister un écart significatif avec les standards allemands et italiens.

Enfin, plusieurs facteurs structurels contribuent à ces écarts, notamment la main-d'œuvre et la spécialisation productive. En Allemagne, la production présente une plus grande intensité capitalistique. Par ailleurs, la forte spécialisation dans la pomme favorise l'efficacité en Allemagne et en Pologne, tandis qu'elle semble avoir un impact négatif en Italie.

5. Muder A., Staniszewski J., 2026, « Efficiency and Technology Gap in European Apple Production. A Metafrontier Model for Germany, Italy, and Poland », *Agribusiness*, https://doi.org/10.1002/agr.22047
6. À titre de comparaison, la France a une superficie de vergers à pommes de 39 450 ha (total conventionnel et biologique), et des rendements de 42,8 t/ha en conventionnel et 28,6 t/ha en production biologique (Interfel, 2025).

Au total, la Pologne se caractérise par une utilisation imparfaite des ressources, par un accès plus limité aux technologies de pointe et par une moindre performance globale. L'Allemagne est en tête grâce à la combinaison d'un niveau technologique élevé et d'une utilisation efficiente de celui-ci, suivie de l'Italie, pénalisée par une exploitation sous-optimale d'une technologie pourtant avancée.

3.3 – L'Italie : compétitivité du secteur agro-alimentaire, stratégies internationales et essor des exportations

Figure 25 – **Fiche d'identité de l'Italie (compilation de sources officielles)**

Indicateur	Données
Superficie	302 073 km²
Population au 1er janvier 2025	≈ 58,9 millions
Évolution annuelle de la population	≈ – 0,1 %
IDH 2023	0,915, 29e rang
PIB 2025	2 258 Md€ courants
Croissance réelle du PIB 2025	+ 0,5 %
PIB par habitant 2025	≈ 38 300 €
Part de l'agriculture dans le PIB	≈ 2,0 %
Surface agricole utilisée	≈ 12,5 Mha
Surface arable	≈ 7,1 Mha
Surface forestière	≈ 9,6 Mha
Balance commerciale tous secteurs 2025	≈ + 43,6 Md€
Exportations agricoles et agro-alimentaires 2024	68,5 Md€
Importations agricoles et agro-alimentaires 2024	67,2 Md€
Solde agricole et agro-alimentaire 2024	+ 1,3 Md€

Bien que l'Italie ne se classe qu'au troisième rang européen en valeur de production agricole, avec 74,6 milliards d'euros derrière la France et l'Allemagne, le pays occupe la première place au sein de l'Union européenne en matière de valeur ajoutée agricole, générant à elle seule 18,2 % du total communautaire. Cela s'explique entre autres par la réduction des coûts intermédiaires (– 4,5 %). La compétitivité repose également sur une relative indépendance vis-à-vis des subventions publiques, l'agriculture italienne étant la moins soutenue parmi les grands producteurs européens, avec un ratio subventions publiques sur valeur ajoutée de 12,3 %, contre plus de 20 % en France, en Allemagne et en moyenne dans l'UE.

Le modèle italien (encadré 5) s'appuie beaucoup sur la valorisation à l'export du « *Made in Italy* » et sur les signes officiels de qualité, le pays disposant de 887 produits certifiés, soit le nombre le plus élevé en Europe, dont plus de 60 % sont destinés à l'exportation. Cette spécialisation dans les produits à forte valeur ajoutée se traduit par une forte croissance de la valeur des exportations agro-alimentaires, qui ont dépassé 68 milliards d'euros en 2024, portées notamment par la hausse marquée de la valeur de l'huile d'olive extra vierge, des vins effervescents et des fromages affinés.

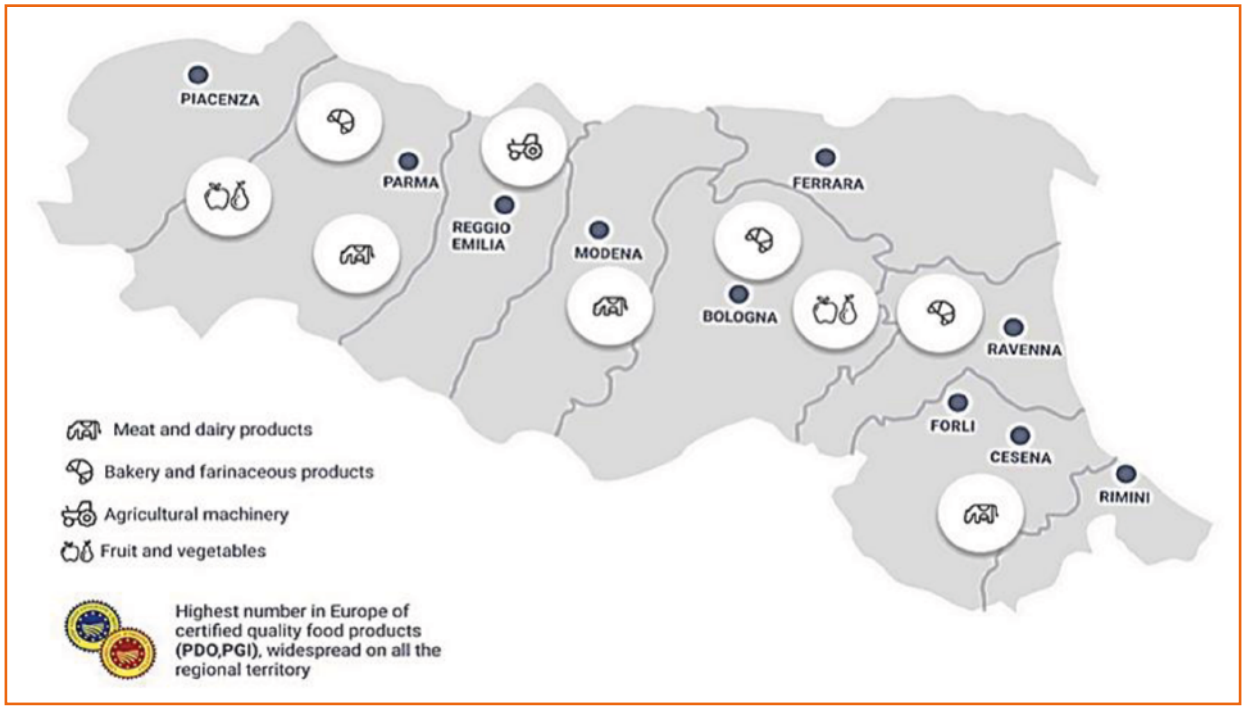
Parallèlement, l'Italie investit dans la modernisation de sa chaîne de production afin de maintenir son avantage concurrentiel, comme en témoignent les investissements supérieurs à 350 millions d'euros réalisés en 2024 dans les technologies de l'AgriFoodTech, ainsi que l'importance croissante de l'agriculture biologique, qui concerne 18,7 % de la surface agricole utilisée et plus de 92 000 exploitations.

La structure de la main-d'œuvre constitue également un levier de compétitivité, l'emploi de travailleurs étrangers permettant de réduire significativement les coûts de production. Environ un tiers des travailleurs agricoles sont d'origine étrangère, assurant une main-d'œuvre abondante, flexible et peu coûteuse (encadré 6).

C'est notamment le cas dans le secteur laitier italien. Une étude récente (Antonioli *et al.*, 2025) portant sur 2 888 exploitations laitières montre qu'au sein de cet échantillon, celles employant des travailleurs immigrés présentent un coût du travail par unité produite inférieur d'environ 33 % à celui des exploitations laitières n'y recourant pas.

Enfin, la performance à l'exportation de l'Italie repose sur un écosystème agroindustriel structuré autour de « districts spécialisés ». Associant grandes entreprises, PME et startups, ceux-ci ont généré 28 milliards d'euros d'exportations en 2024, soit une croissance supérieure à celle de l'ensemble de l'industrie manufacturière. En témoigne le cas de la *food valley* (figure 26) dédiée à la production et à la transformation agro-alimentaire, avec notamment une spécialisation sur la tomate (firme agroindustrielle Del Monte et son réseau de producteurs contractuels par exemple).

Figure 26 – **Spécialisations de la Food Valley en Émilie-Romagne (Italie du Nord)**



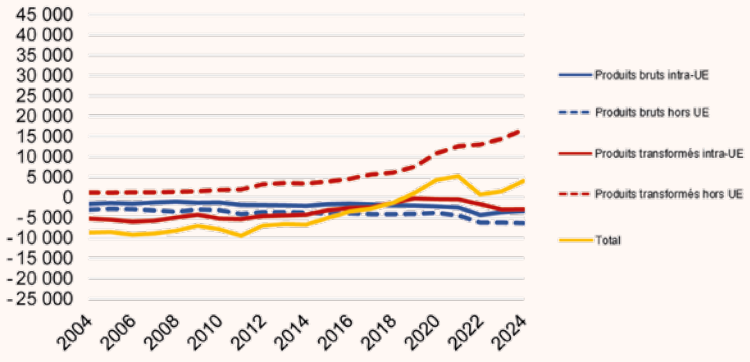
Source : Invest in Emilia-Romagna, 2025, « Food Valley », Invest in Emilia-Romagna (ART-ER, Regione Emilia-Romagna), https://www.investinemiliaromagna.eu/it/settori/food-valley

Encadré 5 – Le secteur agro-alimentaire italien à l'export : essor, stratégies et succès du label « Made in Italy »

En 2024, les exportations italiennes ont atteint un niveau historique, dépassant 68,5 milliards d'euros, soit une progression de 7,5 % par rapport à 2023. Cette performance repose principalement sur le label « *Made in Italy* », qui est le moteur de la compétitivité extérieure du pays et représente 73,6 % du total des exportations, en particulier à travers des produits à forte valeur ajoutée (pâtes, vin, fromages, etc.). Dans la pratique, le « *Made in Italy* » fonctionne comme une marque collective nationale, soutenue par l'État, les régions et les filières professionnelles. Sur le plan juridique, l'appellation peut être utilisée lorsqu'un produit est entièrement produit en Italie ou lorsqu'il y a subi sa dernière transformation (conformément au droit européen sur l'origine des marchandises).

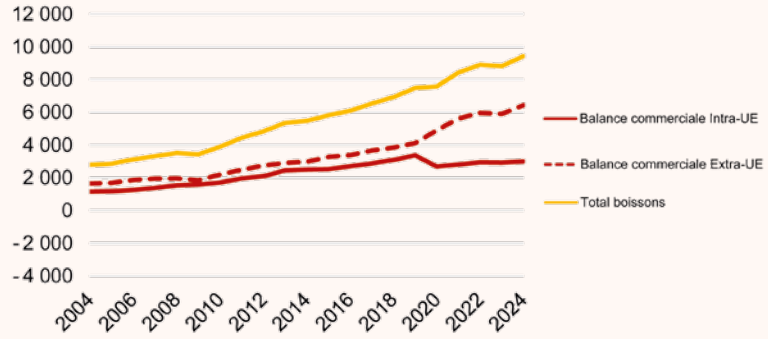
L'Italie figure parmi les trois premiers producteurs de l'Union européenne pour 41 produits agricoles. Sa structure exportatrice est largement dominée par les produits transformés de l'industrie alimentaire (figure 27), qui concentrent 67,8 % des ventes à l'étranger, ainsi que par les boissons (figure 28), qui en représentent 18,1 %.

Figure 27 – **Balance commerciale agricole et agro-alimentaire de l'Italie**



Source : Eurostat, traitement CEP

Figure 28 – **Balance commerciale de l'Italie, secteur des boissons, en millions d'euros**

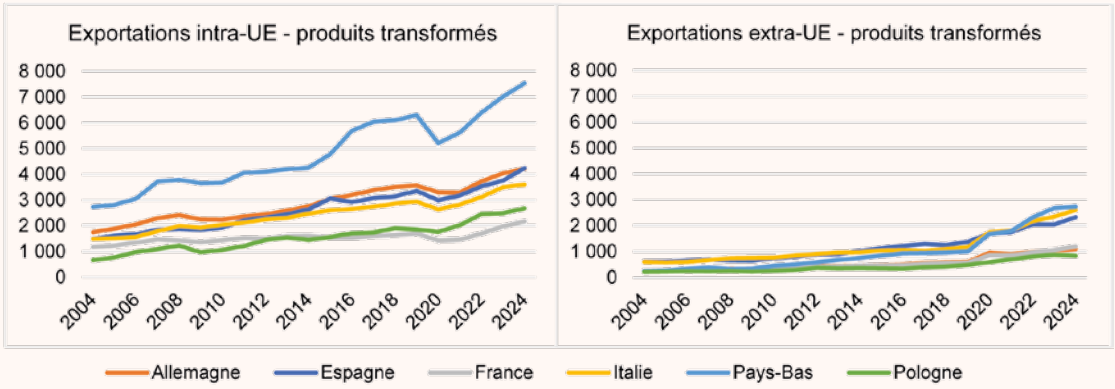


Source : Eurostat, traitement CEP

Le vin demeure un pilier majeur, avec 8,4 milliards d'euros d'exportations, soutenu par la progression des vins effervescents et des vins d'appellation d'origine protégée. L'huile d'olive extra vierge a enregistré une hausse exceptionnelle de 50 % de sa valeur à l'export en 2024. Les fromages affinés, tels que le Grana Padano et le Parmigiano Reggiano, affichent également une croissance soutenue de 10,1 %, et les produits de la *dolciaria* à base de cacao se placent en tête des exportations de l'industrie alimentaire (environ 3 milliards d'euros), devant les conserves de tomates et les pâtes.

Si les échanges restent majoritairement orientés vers les pays européens, les marchés extra-UE gagnent en importance (figure 29). L'Union européenne à 27 absorbe toujours 58,3 % des exportations italiennes, l'Allemagne constituant la première destination mondiale avec 15,5 % des parts de marché et la France occupe le troisième rang avec 11,1 %.

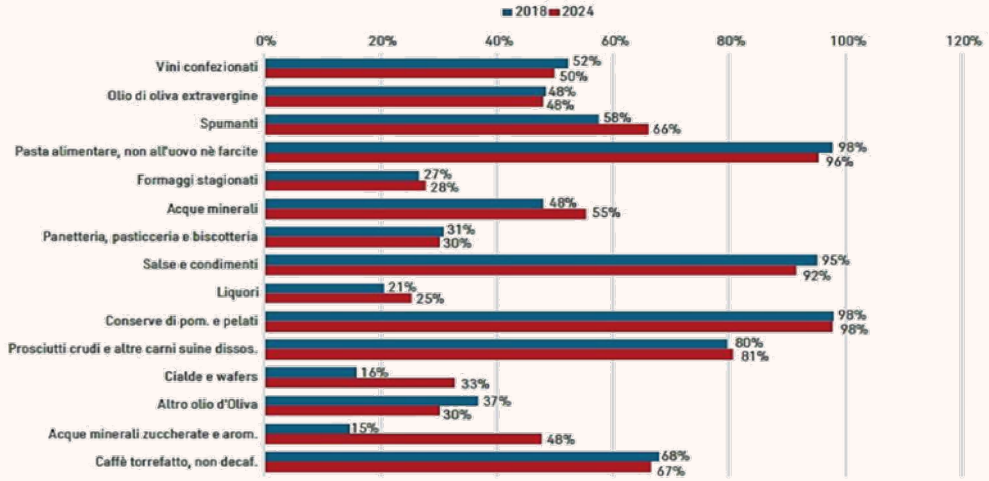
Figure 29 – **Comparaison des exportations de produits transformés intra et extra-UE, en millions d'euros**



Source : Eurostat, traitement CEP

En 2024, les États-Unis sont devenus le deuxième marché de destination de l'agro-alimentaire italien, dépassant la France, avec 7,9 milliards d'euros d'exportations, soit 11,5 % du total. L'Italie y détient des parts de marché dominantes pour certains produits européens, notamment les conserves de tomates et les pâtes (figure 30).

Figure 30 – **Part des importations de produits alimentaires en provenance d'Italie dans le total des importations des États-Unis en provenance de l'UE (comparaison 2018 et 2024)**



Source : Conseil italien pour la recherche en agriculture et l'analyse de l'économie agraire, 2025

Les autres pays européens hors-UE représentent 13,4 % des exportations. Le Royaume-Uni se distingue par un marché particulièrement rentable, avec un solde commercial normalisé[7] le plus élevé parmi les principaux partenaires de l'Italie, atteignant 80,7 % du total des échanges (2024). Cela signifie que l'Italie exporte massivement vers ce marché tout en important très peu de produits agro-alimentaires en retour. Quant à l'Asie, elle capte désormais environ 7 % des flux, confirmant son rôle de zone stratégique en croissance pour les exportations agro-alimentaires italiennes.

Encadré 6 – L'agriculture italienne, compétitive mais « exploitatrice » dans plusieurs secteurs ?

Le rôle des travailleurs étrangers et les conséquences sociales et économiques du recours massif à la main-d'œuvre migrante font l'objet de travaux récents de Federico Antonioli *et al.* (2023) et Anna Frisone (2024), dont les principaux résultats sont synthétisés ici. L'emploi de populations migrantes est un levier important de compétitivité économique pour une partie de l'agriculture italienne, en raison de son impact direct sur la réduction des coûts unitaires de production. Les différentiels de salaires jouent un rôle déterminant : les travailleurs étrangers perçoivent fréquemment des rémunérations horaires inférieures à celles des travailleurs nationaux, avec des écarts pouvant atteindre 1,85 euro par heure pour les contrats non saisonniers. Cette situation crée une forte dépendance des exploitations à cette main-d'œuvre. Cette compétitivité par les coûts s'accompagne d'un niveau élevé d'irrégularités et de pratiques illicites : sur environ 500 000 migrants employés en agriculture, près de 40 % seraient en situation irrégulière, à l'origine de formes d'exploitation structurelles de la main-d'œuvre.

L'urgence économique dans laquelle se trouvent de nombreux travailleurs favorise le système du *caporalato*, fondé sur des réseaux d'intermédiaires assurant le recrutement et le contrôle de la main-d'œuvre dans des conditions souvent abusives. À cela s'ajoutent des pratiques de « travail gris » et de sous-déclaration : moins de la moitié des emplois occupés par des travailleurs étrangers seraient entièrement conformes au cadre légal, avec des déclarations partielles des heures travaillées et le recours fréquent à des paiements non déclarés. On peut ainsi conclure au caractère ambivalent d'un modèle de compétitivité reposant à la fois sur la flexibilité du travail migrant et sur une fragilisation des normes sociales dans un certain nombre de filières.

7. Le « solde commercial normalisé » est un indicateur économique exprimé en pourcentage qui permet de mesurer l'équilibre des échanges commerciaux entre deux partenaires. Contrairement au solde commercial classique qui s'exprime en valeur absolue (millions d'euros), le solde normalisé rapporte le surplus ou le déficit au volume total des échanges.

4 – Analyse du secteur de la production

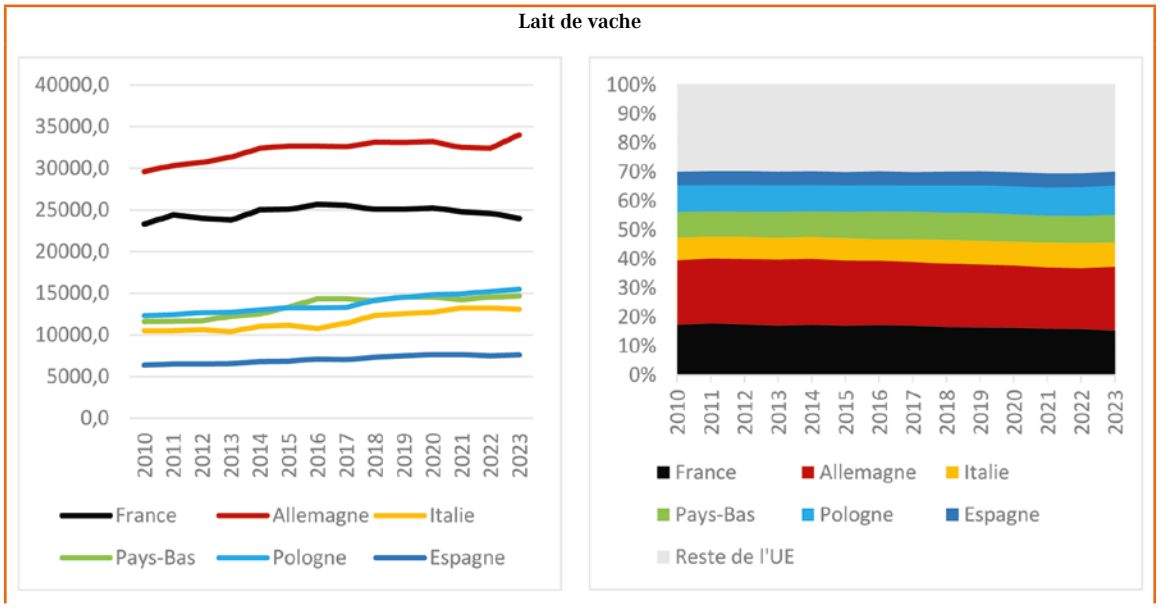
Les études de cas présentées dans la partie précédente mettent en évidence la diversité des trajectoires empruntées par les principaux concurrents européens de la France. Les pages suivantes font une analyse quantitative de leurs productions agricoles.

4.1 – Des volumes de production relativement stables

De manière générale, dans les six pays étudiés, on constate une certaine stabilité des niveaux de production agricole (figure 31). Les seules évolutions notables concernent la Pologne, qui a nettement augmenté sa production de viande de volaille, et l'Espagne dont la production porcine a beaucoup progressé ces dernières années, même si elle semble marquer le pas depuis 2020. Cette forte progression a permis à l'Espagne de dépasser l'Allemagne, dont les productions de porc sont nettement orientées à la baisse.

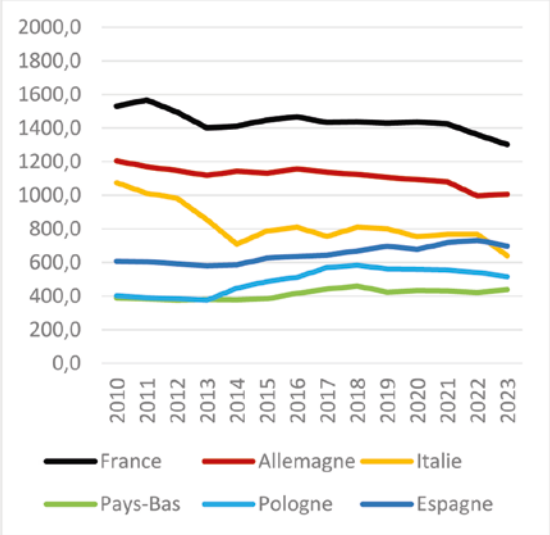
Pour la France, une érosion limitée des volumes s'observe pour la plupart des productions animales, à l'exception des œufs et de la viande de porc. Néanmoins, les niveaux de production restent la plupart du temps élevés, en comparaison de ce qui est observé dans les autres pays. En production céréalière, les volumes sont légèrement orientés à la baisse, mais surtout de plus en plus variables d'une année à l'autre, ce qui pourrait être lié à des facteurs climatiques. Les niveaux de production de fruits et légumes affichent une remarquable stabilité, qui peut néanmoins masquer des disparités importantes d'un produit à l'autre.

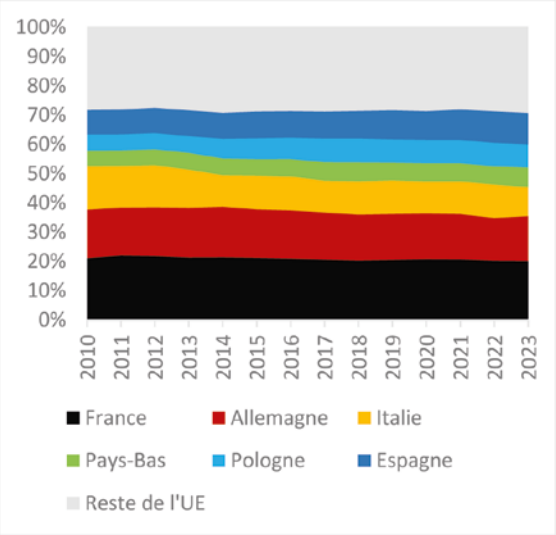
Figure 31 – **Évolution des niveaux de production, en milliers de tonnes de produit brut (gauche) et répartition de la production de l'UE-27 par pays (droite)**



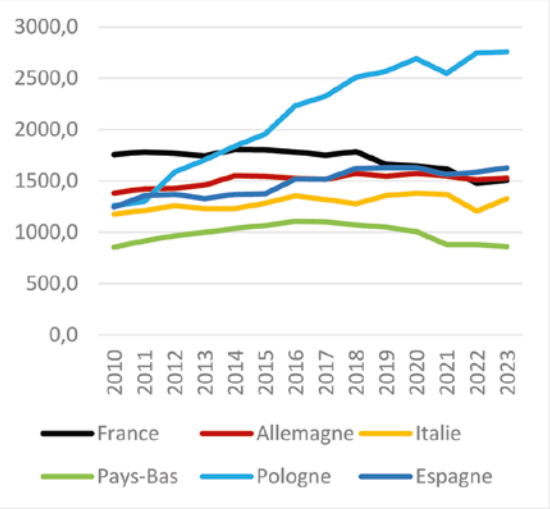
Lait de vache

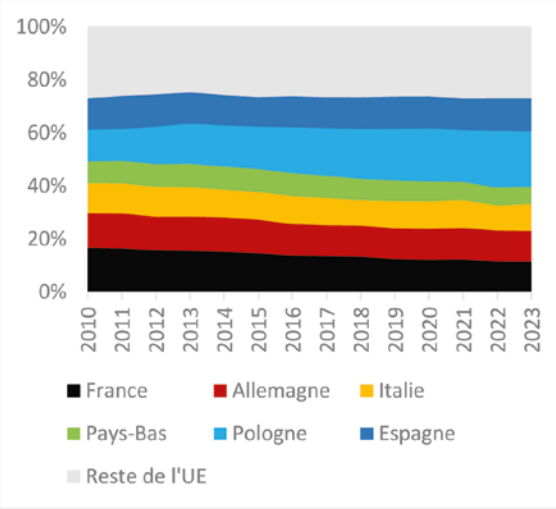
Viande bovine





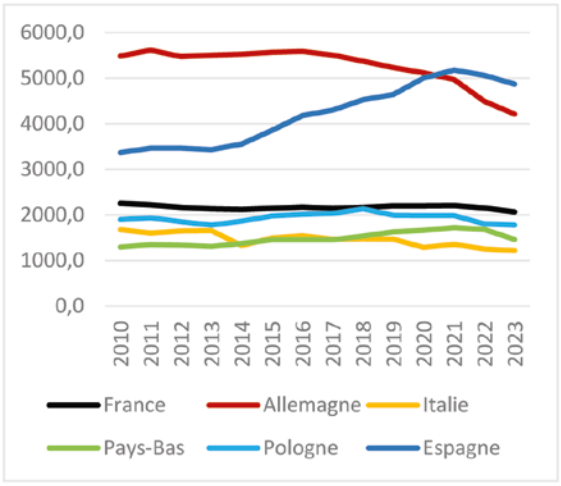
Viande de volaille

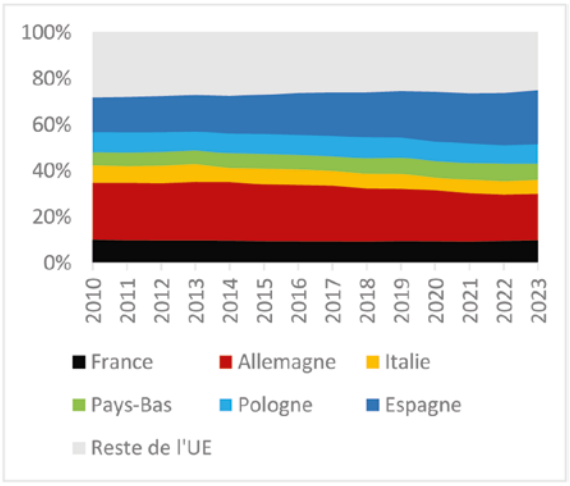




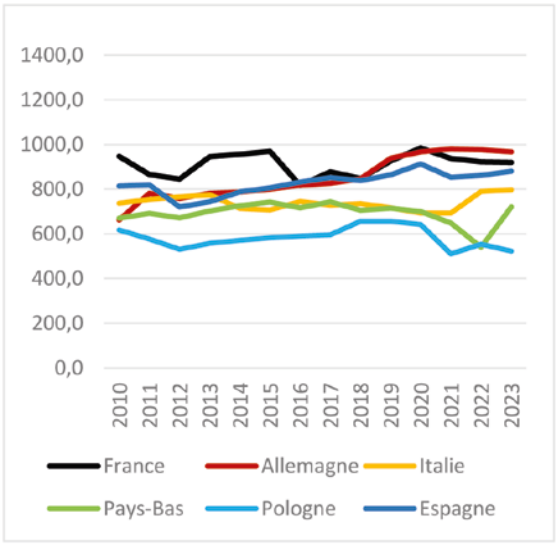
Viande de porc

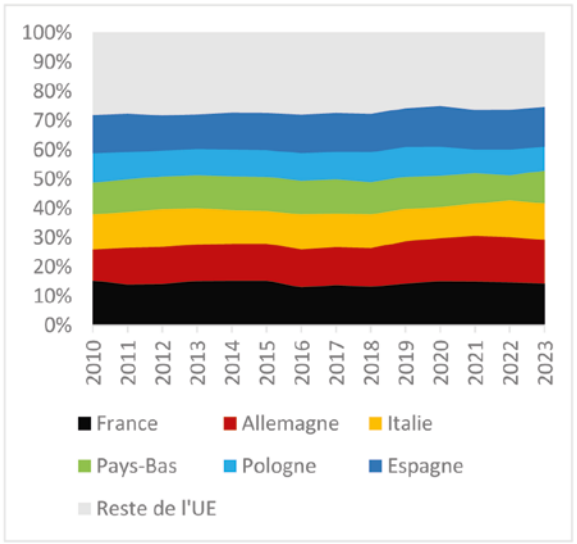
Lait de vache



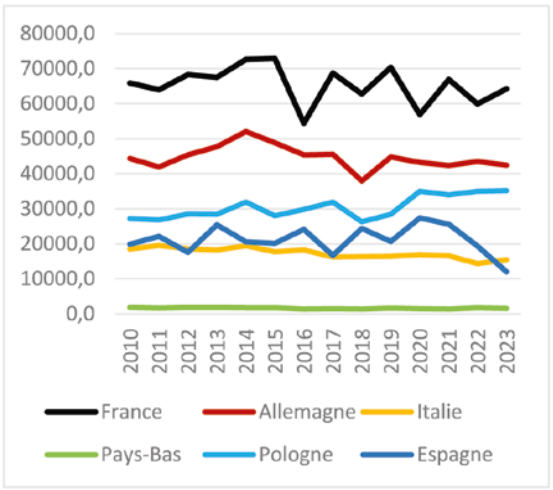


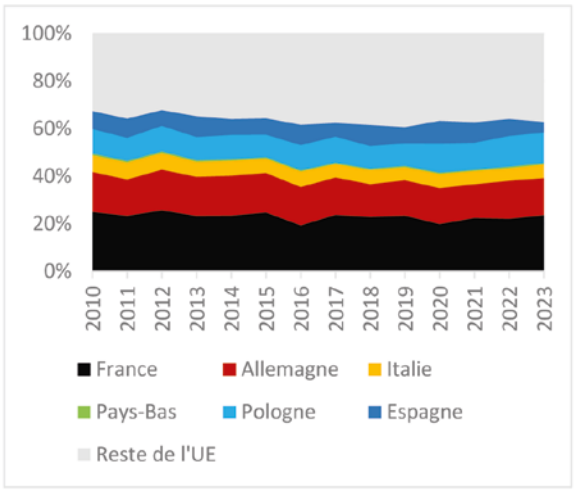
Œufs





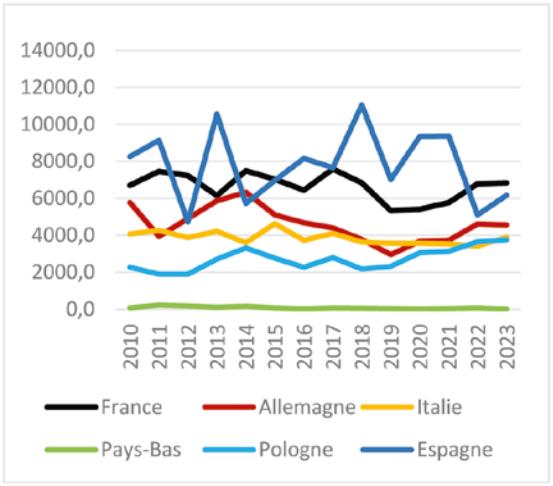
Céréales

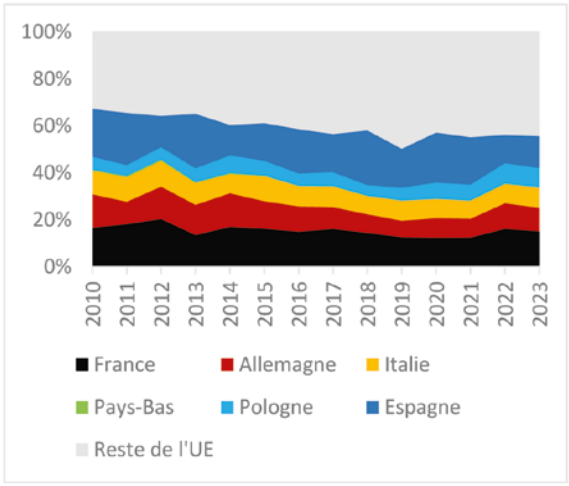




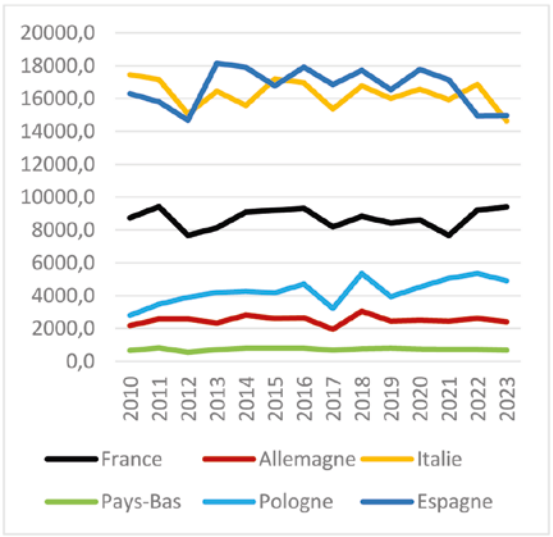
Oléagineux

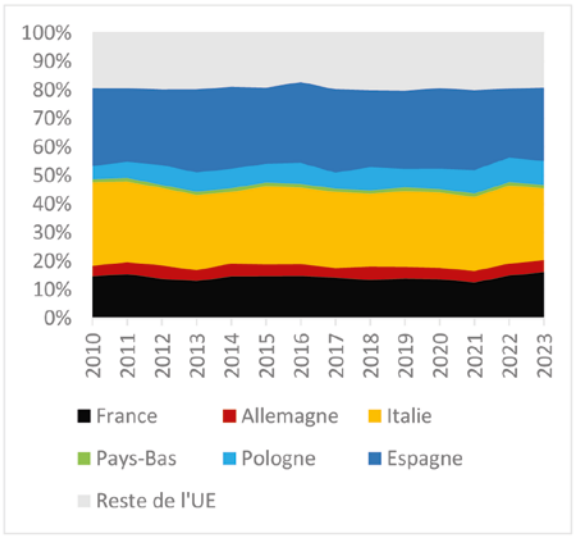
Lait de vache



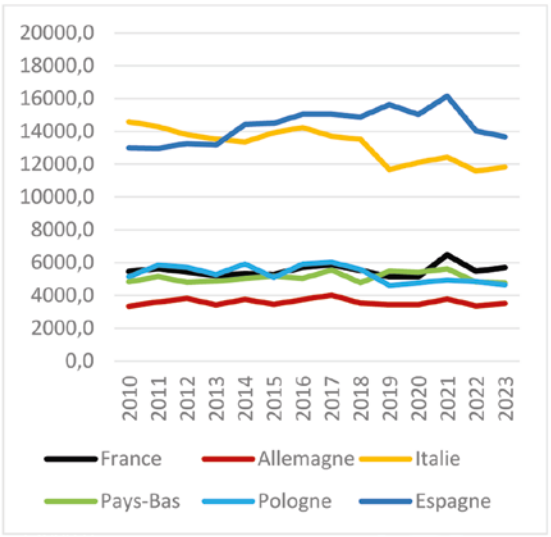


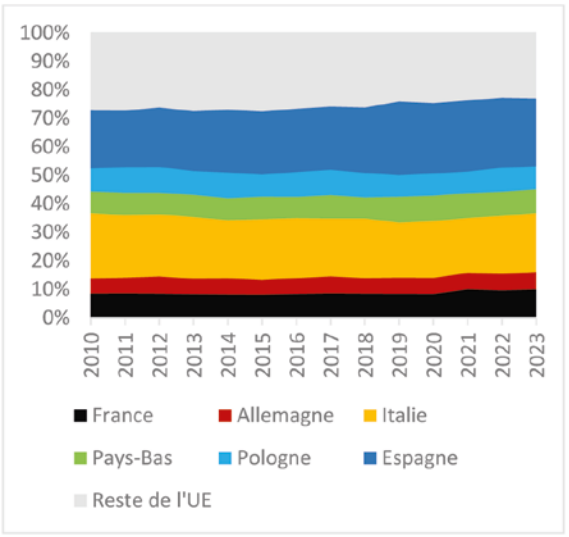
Fruits





Légumes





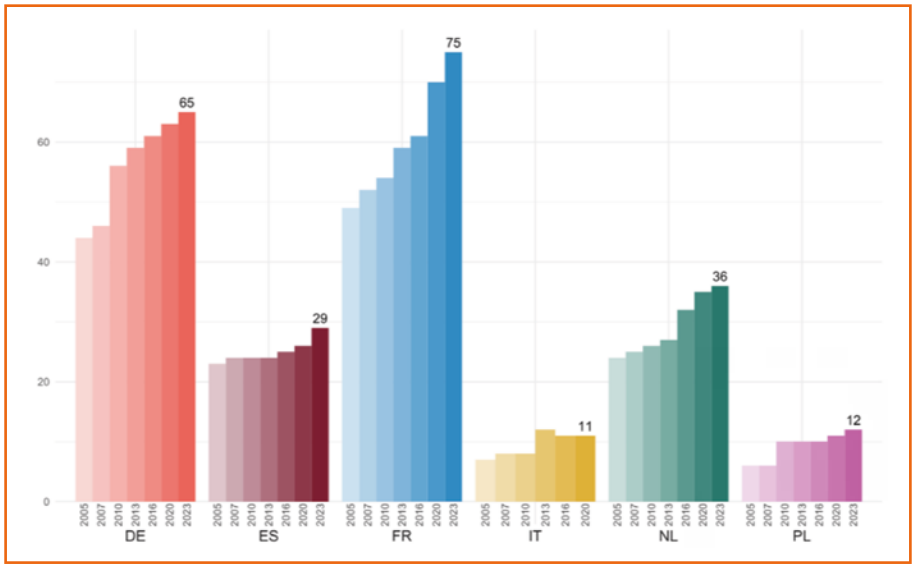
Source : FAOStat

4.2 – France : des exploitations qui s'agrandissent rapidement et un vieillissement limité de la population agricole

Par rapport aux autres pays étudiés, la France dispose de structures de production plutôt favorables. La SAU moyenne par exploitation y est supérieure à ce qui s'observe ailleurs (75 ha en 2023, contre 65 ha en Allemagne ou 12 ha en Pologne, figure 32). Ce constat est en partie le reflet des différentes spécialisations nationales. S'agissant de la France, il résulte notamment de l'importance des grandes cultures dans la production agricole, lesquelles sont généralement associées à des exploitations de grande taille. Néanmoins, cela témoigne plus globalement de dimensions d'exploitations plutôt élevées par rapport aux autres pays européens.

La superficie par unité de production progresse rapidement en France, singulièrement depuis 2016, alors qu'elle augmente peu en Allemagne, en Espagne et aux Pays-Bas, voire pas du tout en Italie et en Pologne.

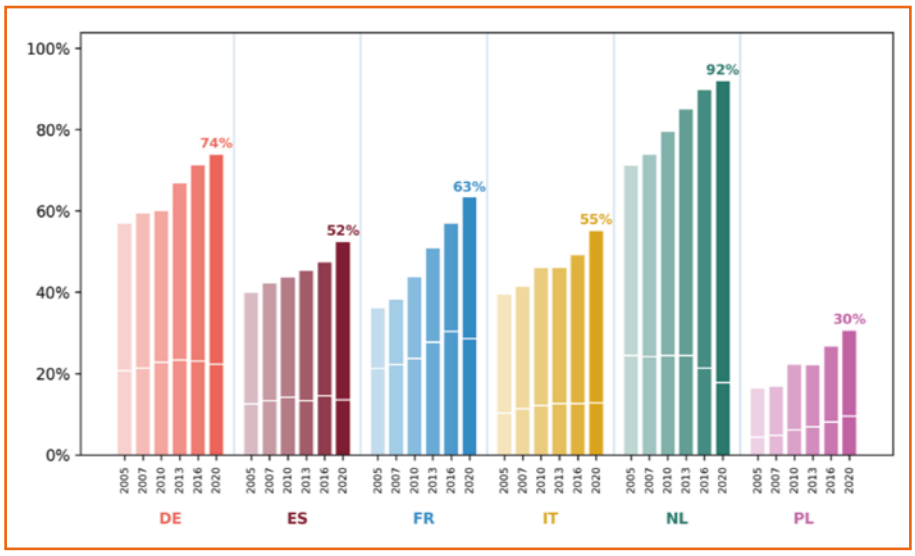
Figure 32 – **Évolution de la SAU par exploitation**



Source : Eurostat, traitement CEP

Il apparaît également que les exploitations de grande dimension économique (plus de 250 000 € de Production brute standard – PBS) représentent en France un peu plus de 60 % de la PBS nationale, ce qui est du même ordre de grandeur que dans la plupart des autres pays étudiés, à l'exception toutefois des Pays-Bas, où ces exploitations sont à l'origine de 92 % de la PBS nationale, et de la Pologne où elles n'en représentent que 30 %. Par ailleurs, la part des grandes exploitations dans la PBS nationale s'accroît plus rapidement en France que dans les autres pays (figure 33).

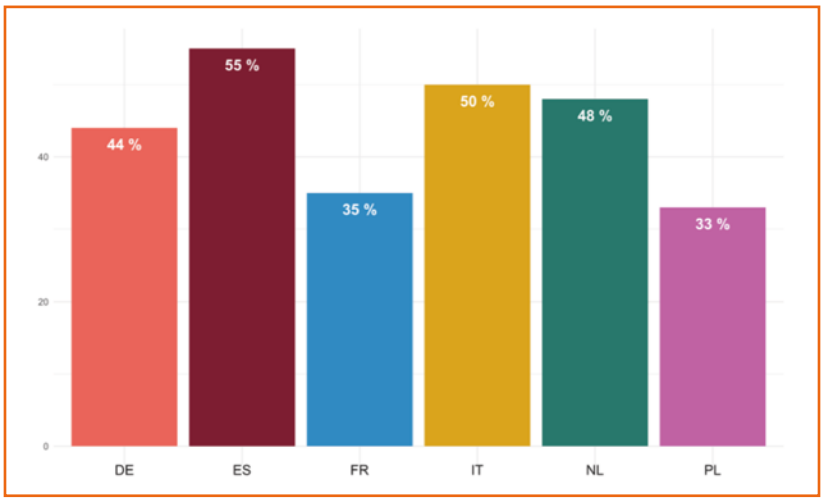
Figure 33 – **Part des grandes exploitations (PBS > 250 000 €) dans la PBS nationale**



Note de lecture : le trait blanc sur les histogrammes distingue les exploitations dont la PBS est supérieure à 500 000 €
Source : Eurostat, traitement CEP

Enfin, en 2020 en France, près de la moitié des chefs d'exploitation sont âgés de 55 ans ou plus, et ils exploitent 35 % des terres agricoles nationales (figure 34). Ceci est nettement inférieur à ce qui est observé dans la plupart des autres pays, où la part de la surface détenue par les agriculteurs de 55 ans ou plus se situe la plupart du temps au-dessus de 45 %, et atteint même 55 % en Espagne. Seule la Pologne affiche un taux légèrement inférieur à celui observé en France (33 %). Le vieillissement de la population agricole semble donc moins marqué en France que dans d'autres pays de l'UE.

Figure 34 – **Part de la SAU exploitée par des chefs d'exploitations âgés de plus de 55 ans en 2020**



Source : Eurostat

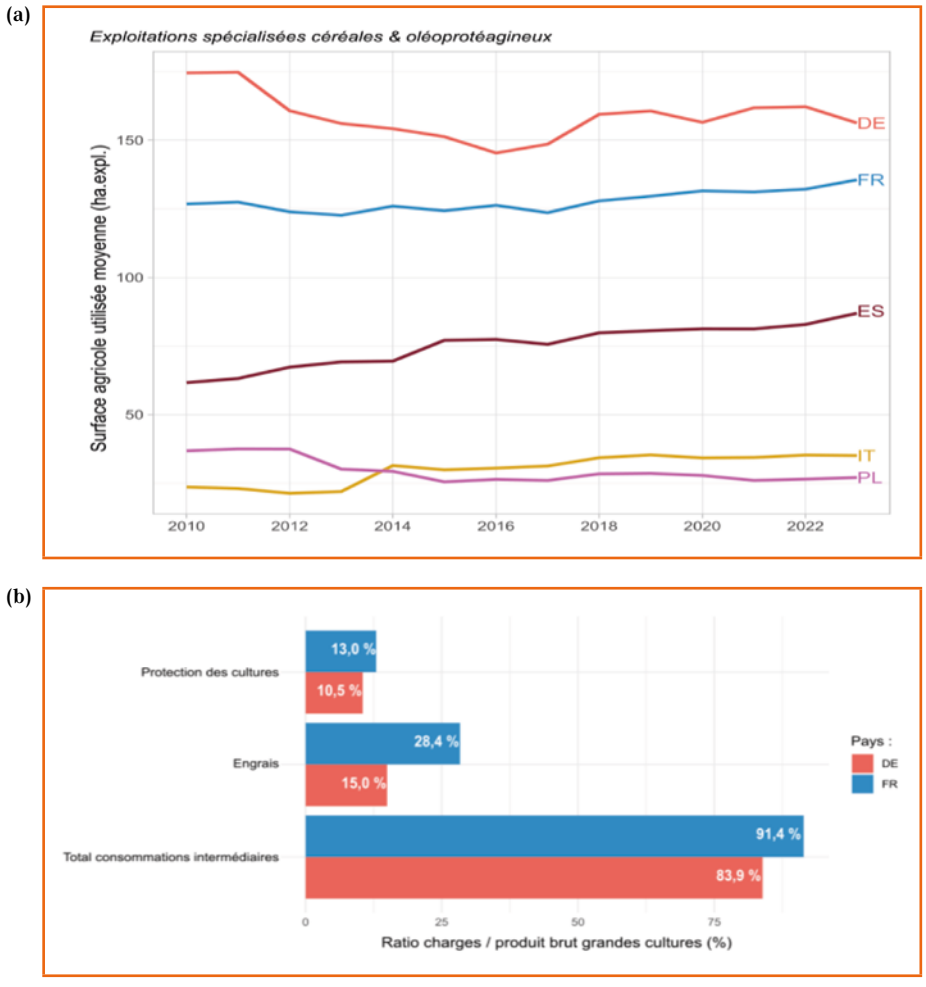
4.3 – Quelques enseignements tirés des résultats économiques

Cette sous-partie présente quelques analyses tirées d'une comparaison des résultats économiques des exploitations européennes. Elle s'appuie sur les données du Réseau d'information comptable agricole européen (FADN) et se focalise sur les exploitations spécialisées en céréales et oléo-protéagineux, bovin lait et bovin viande.

4.3.1 – Céréales et oléoprotéagineux (COP)

Les exploitations céréalières allemandes et françaises se distinguent de leurs homologues européennes par une SAU nettement supérieure (respectivement 156 et 126 ha par exploitation en moyenne en 2023, figure 35). Entre 2010 et 2023, la superficie moyenne des exploitations de COP allemandes a cependant diminué de 11 %, alors qu'elle a progressé de 7 % en France. Les deux pays affichent des rendements et produits bruts[8] élevés et similaires. Toutefois, la valeur ajoutée[9] et le revenu agricole des exploitations françaises sont nettement inférieurs à ceux des allemandes. Ceci résulte de consommations intermédiaires plus élevées en France qu'en Allemagne : elles représentent près de 84 % du produit brut des exploitations allemandes, contre plus de 91 % en France. À elles seules, les charges liées aux engrais représentent 28,4 % du produit brut des exploitations de céréales et oléo-protéagineux en France, contre seulement 15 % en Allemagne. Malgré des structures de grande taille et une production élevée, la performance économique des exploitations de COP françaises est donc amoindrie par des consommations intermédiaires élevées.

Figure 35 – **Superficie moyenne des exploitations de COP (a) et part des consommations intermédiaires dans le produit brut (b)**



Source : FADN, traitement CEP

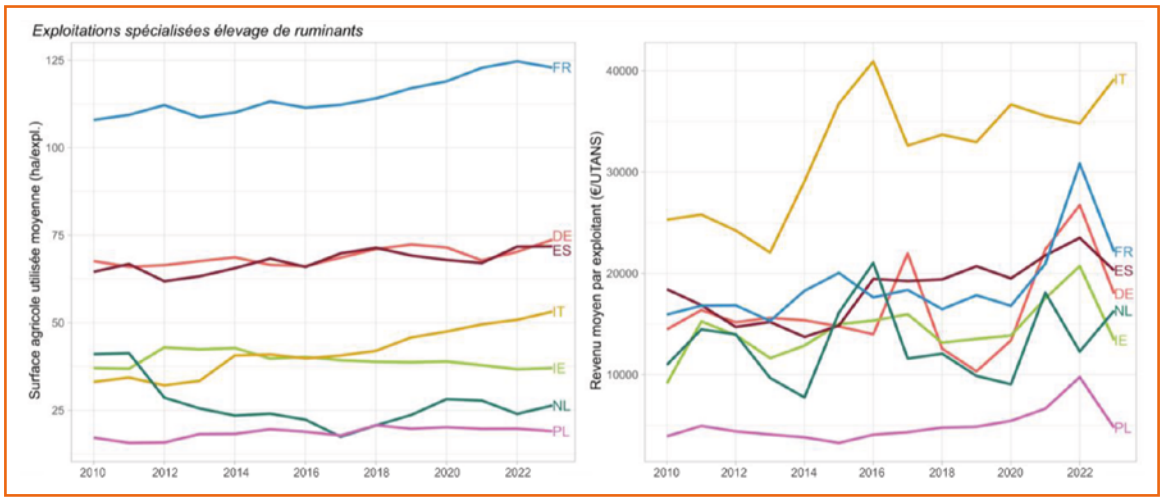
4.3.2 – Bovins allaitants

En élevage de bovins allaitants, la France se distingue des autres pays par des tailles d'exploitations nettement supérieures : environ 125 ha/exploitation, soit 65 % de plus qu'en Allemagne ou en Espagne, et 6 fois plus qu'en Pologne (figure 36). Cependant, bien que nettement supérieur à celui observé en Pologne, le revenu agricole

8. Le produit brut désigne la valeur totale de la production réalisée sur une exploitation au cours d'une période donnée.
9. La valeur ajoutée s'obtient en retranchant du produit brut les consommations intermédiaires (ensemble des biens et services consommés au cours du processus de production), ainsi que la dépréciation du capital, qui rend compte de l'usure du matériel et des bâtiments utilisés sur l'exploitation.

des exploitations de bovins allaitants françaises est comparable à celui de l'Allemagne, de l'Espagne ou des Pays-Bas (de l'ordre de 15 000 à 20 000 €/UTANS[10]), et très inférieur aux niveaux italiens (environ 40 000 €/UTANS). Malgré des exploitations de grande taille, l'élevage allaitant en France se caractérise donc par une efficacité économique limitée, ce qui rejoint les constats de Veysset (2026).

Figure 36 – **Superficie moyenne des exploitations de bovins allaitants et revenu agricole**



Source : FADN, traitement CEP

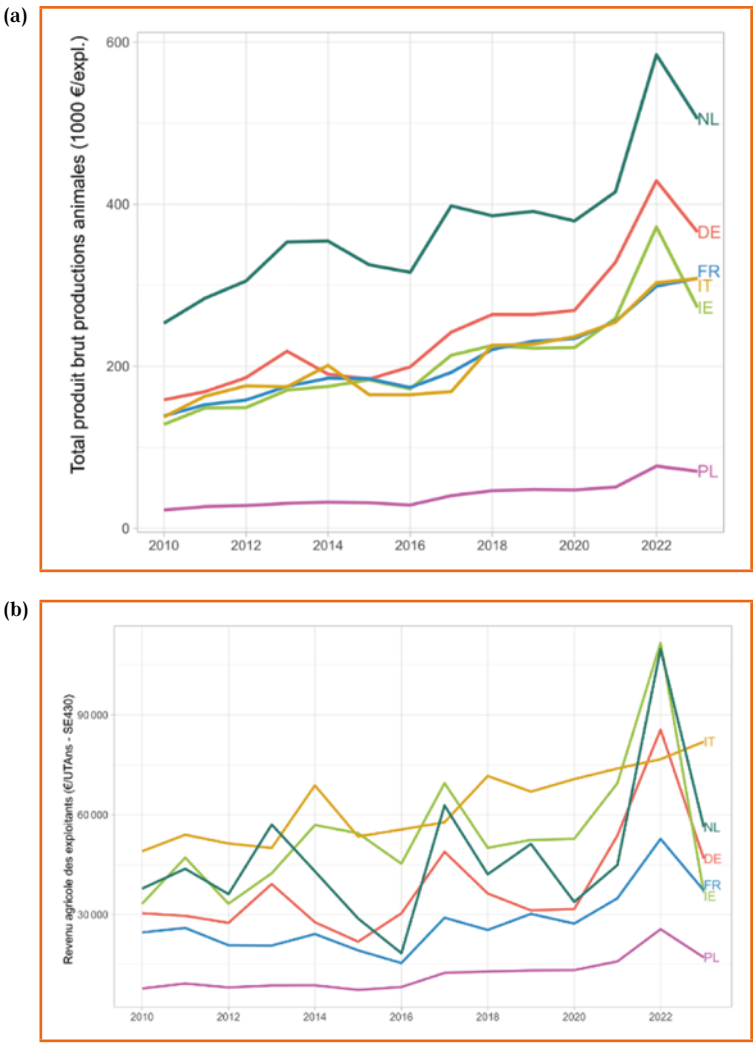
4.3.3 – Bovins lait

Depuis plusieurs années, les exploitations laitières des six pays étudiés se sont agrandies à des rythmes similaires. S'agissant du rendement laitier, il se situe en France à un niveau intermédiaire entre les pays du nord de l'Europe (Pays-Bas, Allemagne) et les autres, qui affichent un niveau nettement moindre (Italie, Pologne, Irlande). Cela se traduit par un produit brut moyen inférieur à celui de l'Allemagne et des Pays-Bas, mais aussi de l'Italie où une meilleure valorisation compense des niveaux de production plus faibles (figure 37).

Les exploitations françaises se caractérisent par une relative autonomie alimentaire, permettant de contenir les charges d'alimentation. En revanche, cette stratégie d'autonomie alourdit les charges de machinisme, d'énergie et les investissements. En matière de revenu, ce sont les exploitations italiennes qui s'en sortent le mieux (82 000 €/UTAns), loin devant les Pays-Bas (56 300 €/UTAns), l'Allemagne (46 800 €/UTAns), la France (37 300 €/UTAns) et la Pologne (17 100 €/UTAns). Bien qu'ils soient en moyenne plus faible que dans les autres pays étudiés, les revenus en France sont moins volatils, en raison des positionnements diversifiés de la filière laitière française, qui parvient à jouer sur plusieurs tableaux, depuis des produits sous appellations à forte valeur ajoutée (dont la consommation est impactée en période de baisse du pouvoir d'achat des ménages), jusqu'à des produits positionnés comme des « commodités » (produits ingrédients pour l'industrie agro-alimentaire, poudres, etc.), destinés aux marchés internationaux.

10. Unité de travail annuelle non salariée : l'équivalent d'un exploitant actif à temps plein sur l'exploitation.

Figure 37 – **Produit brut moyen des exploitations laitière (a) et revenu agricole (b)**



Source : FADN, traitement CEP

Après avoir étudié la production agricole, la dernière partie de ce document s'intéresse à la transformation.

5 – Analyse du secteur de la transformation

Cette partie compare les tailles économiques et les structures de production de l'industrie agro-alimentaire (IAA) des pays européens. Elle repose sur l'examen d'indicateurs d'activité économique standards, issues de ou calculés à partir de la base de données *Structural business statistics* (SBS), administrée par Eurostat.

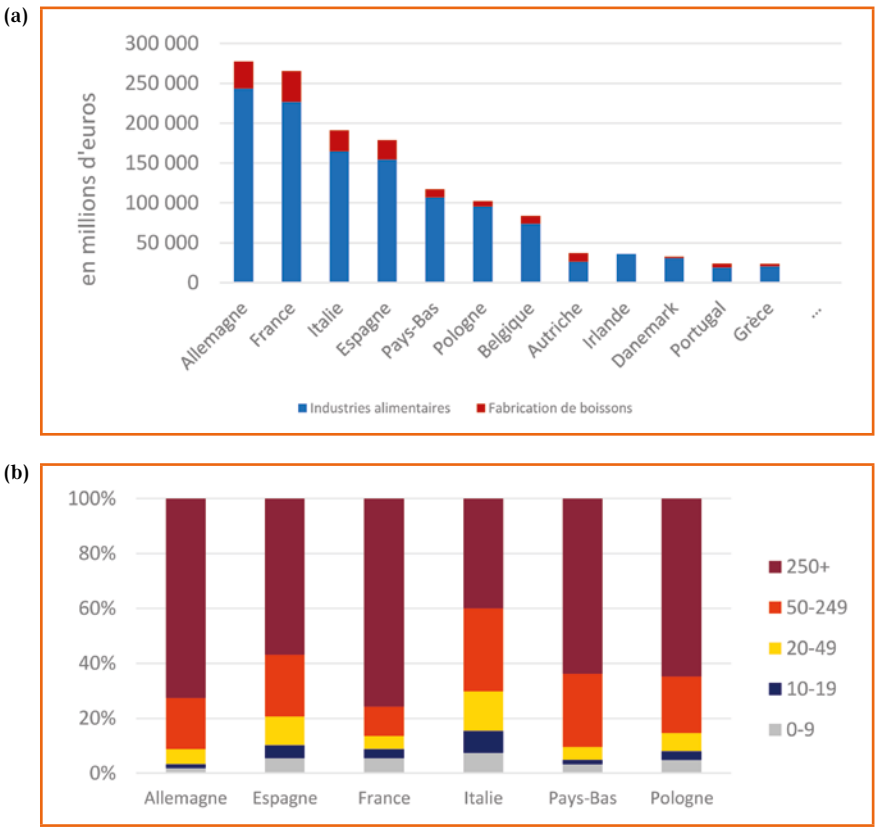
Pour la bonne interprétation des données présentées ici, il convient de noter deux spécificités des données de la base SBS :

- le périmètre des entreprises agro-alimentaires inclut l'artisanat commercial (notamment charcuterie et boulangerie-pâtisserie artisanale) ;
- la valeur ajoutée est mesurée *brute aux coûts des facteurs*, c'est-à-dire après déduction (ou addition) de tout impôt (ou subvention) de production.

5.1 – Un chiffre d'affaires élevé, principalement généré par les grandes entreprises

La figure 38 présente le chiffre d'affaires des industries agro-alimentaires et de fabrication de boissons, en 2023, pour chacun des pays étudiés. France et Allemagne se distinguent nettement des autres avec plus de 250 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel. Quel que soit le pays concerné, les grandes entreprises (plus de 250 salariés) concentrent l'essentiel de la production. Ce constat est particulièrement vrai en France, où elles assurent près de 80 % du chiffre d'affaires du secteur, et même 94 % à l'export (Agreste 2025a).

Figure 38 – **Chiffre d'affaires des industries agro-alimentaires et de fabrication de boissons en 2023 (a) et répartition par taille d'entreprise en nombre de salariés (b)**

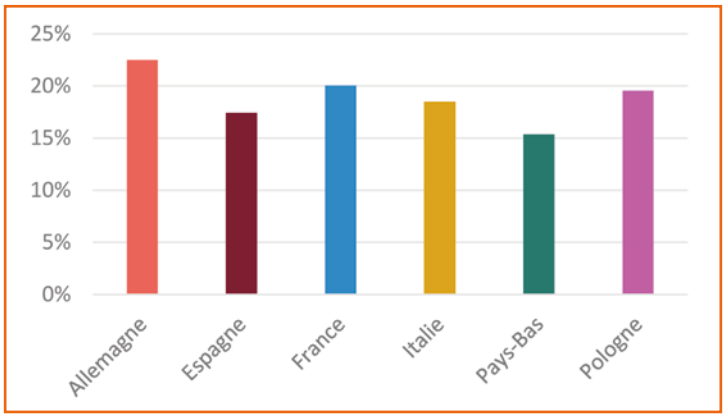


Source : Eurostat

5.2 – Une valeur ajoutée et une productivité apparente du travail élevées en France, mais un taux de marge inférieur à celui des autres pays

Le taux de valeur ajoutée[11] (20 %) des IAA en France est plutôt élevé au regard du chiffre d'affaires du secteur (figure 39). Parmi les six pays étudiés, seule l'Allemagne fait mieux. Cela témoigne de processus de production économiquement efficaces permettant une création de richesses importante.

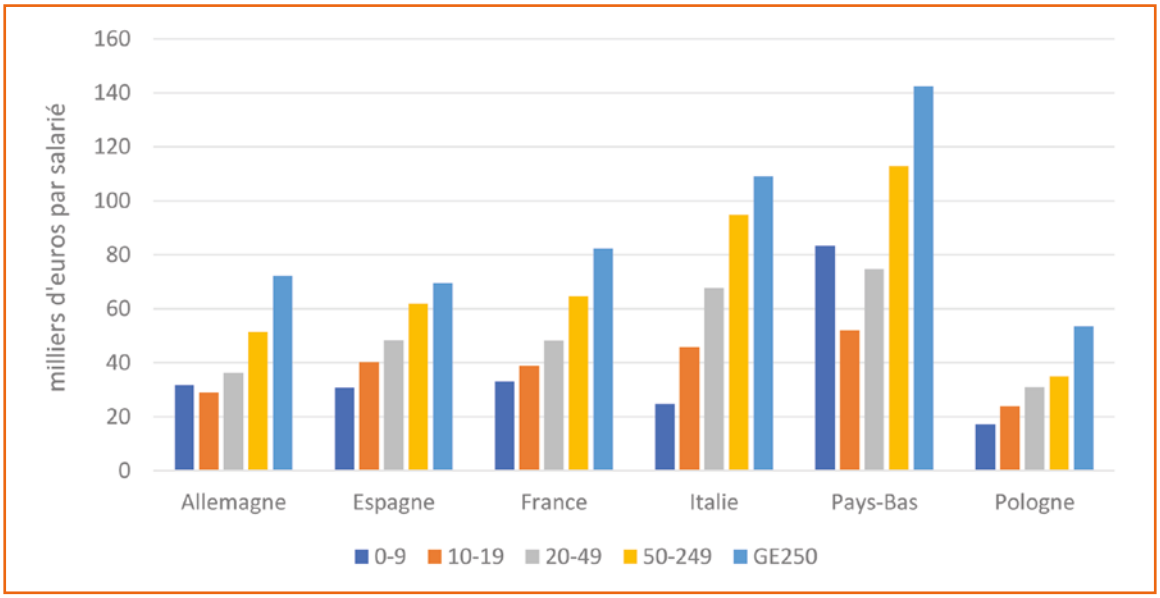
Figure 39 – **Taux de valeur ajoutée dans les industries agro-alimentaires et de fabrication de boissons en 2023**



Source : Eurostat

De son côté la productivité du travail, c'est-à-dire la valeur ajoutée produite par salarié, tend à augmenter avec la taille des entreprises, reflétant les économies d'échelle généralement associées à l'agrandissement (figure 40). De manière générale, la France se situe dans la moyenne des pays étudiés. La productivité y est plus basse qu'aux Pays-Bas ou qu'en Italie (à l'exception des entreprises de moins de 9 salariés), mais plus élevée qu'en Allemagne et en Espagne, et nettement supérieure à celle de la Pologne.

Figure 40 – **Productivité apparente du travail dans les industries agro-alimentaires et de fabrication de boissons, selon la taille des entreprises en nombre de salariés en 2023**

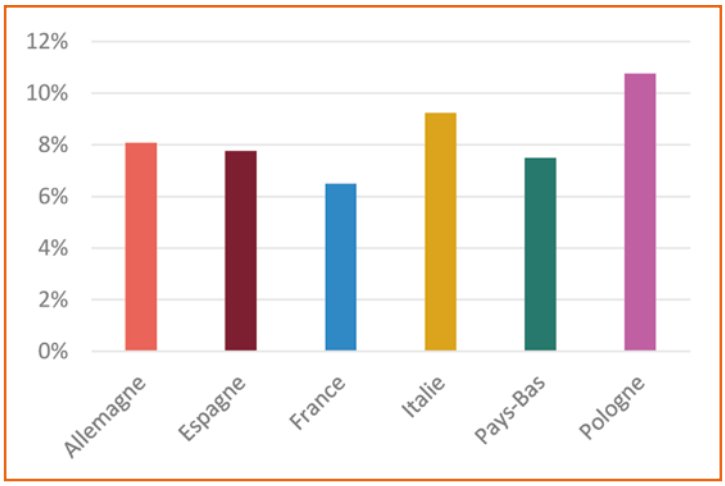


Source : Eurostat

11. Le taux de valeur ajoutée s'obtient en divisant la valeur ajoutée par le chiffre d'affaires.

Malgré ces bons résultats en matière de valeur ajoutée et productivité du travail, le taux de marge en France est sensiblement inférieur à celui observé dans les cinq autres pays étudiés (figure 41). Pour rappel, le taux de marge s'obtient en divisant l'excédent brut d'exploitation (EBE, à laquelle on retire les frais de personnel et les impôts et taxes et à laquelle on ajoute les subventions d'exploitation) par le chiffre d'affaires. Cet indicateur rend compte de la capacité d'une entreprise à investir ou rémunérer ses actionnaires. Ce taux de marge reflète un poids plus important des frais de personnel et/ou des impôts et taxes ou des moindres subventions d'exploitation dans la répartition de la valeur ajoutée.

Figure 41 – **Taux de marge dans les industries agro-alimentaires et de fabrication de boissons en 2023**

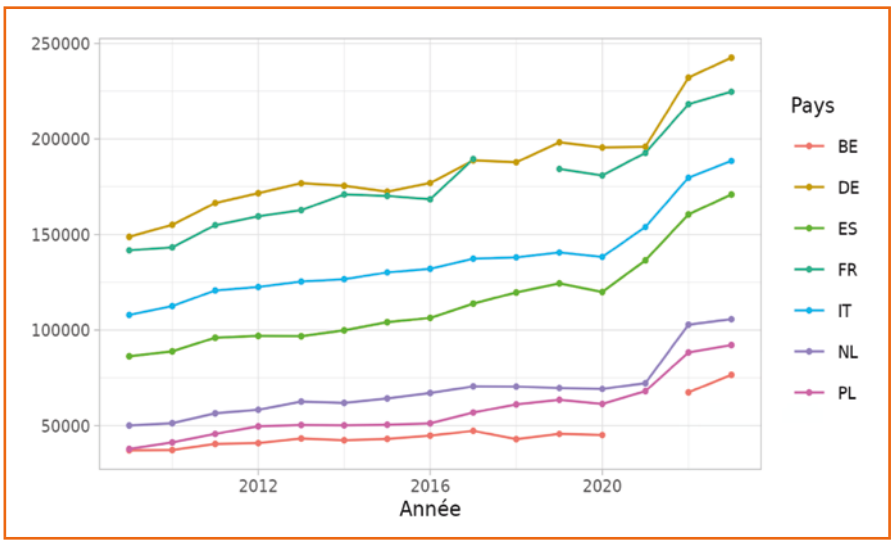


Source : Eurostat

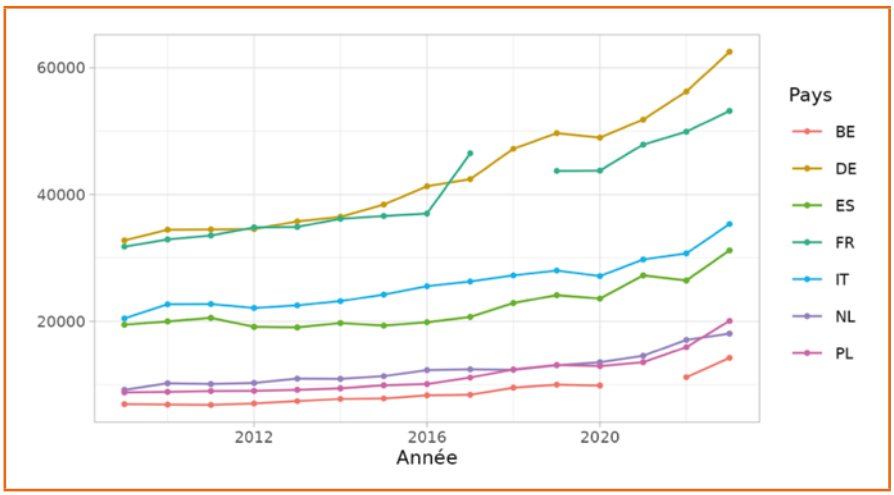
La comparaison de l'évolution dans le temps des principaux indicateurs économiques apporte des éléments complémentaires à l'analyse précédente, basée sur les données de 2023 (figure 42). Il en ressort qu'en matière de chiffre d'affaires, les industries agro-alimentaires et de fabrication de boissons françaises et allemandes se détachent nettement des autres, et ont maintenu leur avance depuis 2009. La même chose s'observe s'agissant de la valeur ajoutée, même si un décrochage de la France s'observe depuis 2019. L'écart entre la France et l'Allemagne s'accentue, si on regarde l'EBE, et les autres pays rattrapent la France. Ainsi en 2023, pour la première fois, l'EBE des entreprises italiennes dépasse (de peu) celui des françaises.

Figure 42 – **Chiffre d'affaires (a), valeur ajoutée (b) et EBE (c) des industries agro-alimentaires et de fabrication de boissons, en millions d'euros**

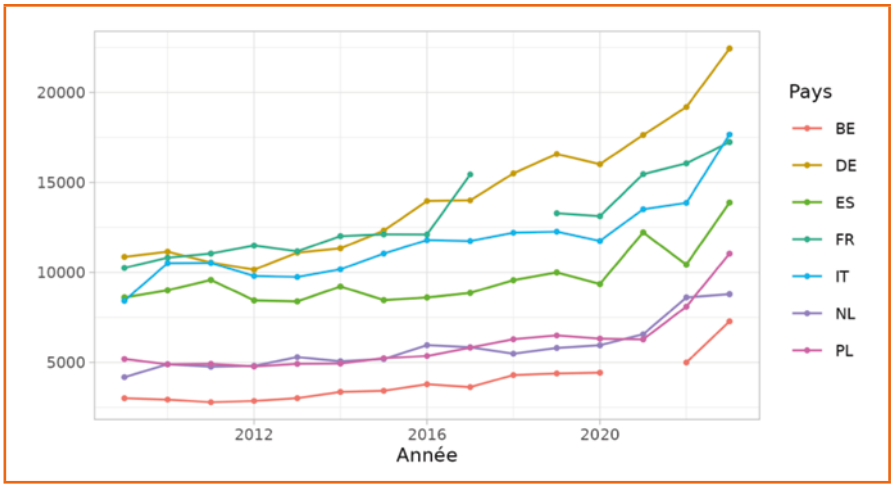
(a)



(b)



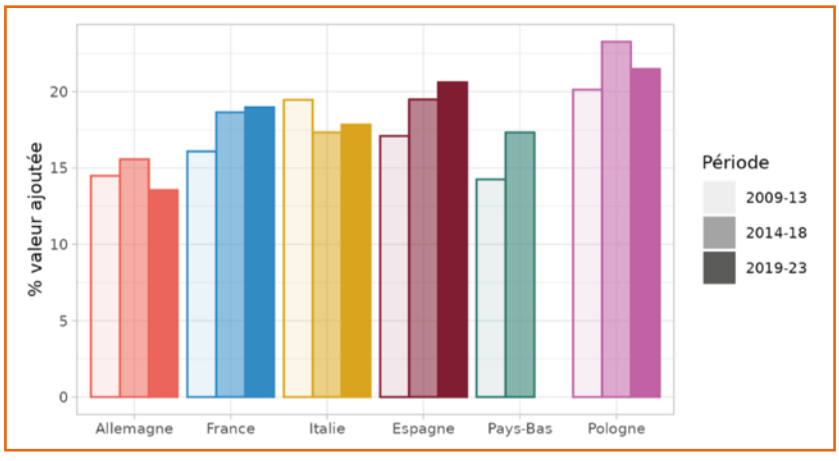
(c)



Source : Eurostat

Notons que l'EBE plus faible en France, par rapport aux autres pays étudiés, n'empêche pas les industries françaises d'investir dans les moyens de production. En effet, leur taux d'investissement[12] se situe dans la moyenne des autres pays et il tend à augmenter depuis 2009. Il est nettement supérieur au taux d'investissement des entreprises allemandes. Seules l'Espagne et la Pologne présentent des taux supérieurs (figure 43).

Figure 43 – **Taux d'investissement dans les industries agro-alimentaires et de fabrication de boissons**



Source : Eurostat

12. Le taux d'investissement s'obtient en divisant la valeur des investissements réalisés par la valeur ajoutée.

L'ensemble de ces résultats économiques méritent d'être interprétés avec précaution. En effet, comme indiqué plus haut, la définition des IAA retenue dans la statistique européenne inclut l'artisanat commercial. Ce secteur étant particulièrement important en France, avec un très grand nombre de boulangeries-pâtisseries artisanales, il est possible que les comparaisons de la France avec d'autres pays soient en partie biaisées.

Conclusion

L'objectif de ce travail était de comparer les performances commerciales agricoles et agro-alimentaires de la France à celles de cinq autres pays membres de l'Union européenne, et d'identifier les principaux facteurs susceptibles d'expliquer les écarts observés. L'analyse a porté à la fois sur les échanges commerciaux, les caractéristiques de la production agricole et les spécificités des industries agro-alimentaires.

Les résultats mettent d'abord en évidence le caractère multifactoriel de la dégradation de la balance commerciale agricole et agro-alimentaire française. Elle résulte à la fois d'une évolution défavorable des rapports de prix (hausse du prix des importations et/ou baisse du prix des exportations), d'évolutions de la consommation et de l'érosion des volumes de certaines productions. Comme la France, l'Allemagne a vu son excédent commercial se contracter au cours des dernières années, à l'inverse de l'Espagne, de l'Italie, des Pays-Bas et de la Pologne, qui sont parvenus à l'accroître. Ces pays dont les excédents augmentent s'appuient sur des spécialisations affirmées, une compétitivité intra-UE forte et des filières capables de valoriser efficacement leur production.

Si la France conserve plusieurs atouts structurels, notamment des exploitations de grande taille, une restructuration relativement rapide de son appareil productif et un vieillissement des actifs moins marqué que dans la plupart des autres pays étudiés, les résultats économiques paraissent contrastés selon les filières. Enfin, la France dispose d'un secteur de transformation important, caractérisé par un chiffre d'affaires, une productivité du travail et une valeur ajoutée élevés. Le recul observé de l'excédent brut d'exploitation invite toutefois à s'interroger sur les conditions de rentabilité des entreprises, même si leur capacité d'investissement apparaît, à ce stade, préservée.

Au regard de ces éléments, le solde commercial apparaît comme un indicateur seulement partiel de la souveraineté alimentaire, dans la mesure où il combine des effets de prix et de volume, et peut masquer d'éventuelles déconnexions entre consommation et production. Malgré la dégradation de l'excédent commercial observée depuis une dizaine d'années, la production agricole et alimentaire française demeure importante et confère au pays une relative autonomie stratégique, en dépit des fragilités qui ont pu être mises en évidence dans ce document.

Pour terminer, il convient de noter que l'autonomie stratégique en matière agricole se construit aussi à l'amont. À ce titre, la dépendance de la France aux importations d'intrants et de moyens de production (engrais, énergie, machines et équipements, produits phytosanitaires, aliment du bétail, etc.) est une source de fragilités potentiellement plus critiques que la seule évolution de son excédent commercial agro-alimentaire.

Bibliographie

Agreste, 2025a, *Graph'Agri 2025*, Service de la statistique et de la prospective, https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/GraFra2025Integral/detail/

Agreste, 2025b, « *En 2024, reprise timide de la production et de la consommation de porc* », *Synthèses conjoncturelles*, n° 439, Service de la statistique et de la prospective, https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/SynAbo25439/consyn439202505-Porcins.pdf

Antonioli F., Severini S., Vigani M., 2023, « Visa for competitiveness: foreign workforce and Italian dairy farms' performance », *European Review of Agricultural Economics*, vol. 50, n° 1, https://doi.org/10.1093/erae/jbab045

Champagnol T., 2026, « Commerce extérieur agroalimentaire. En 2025, l'excédent agroalimentaire français atteint son plus bas niveau depuis la fin des années soixante-dix », *Infos rapides*, n° 17, Service de la statistique et de la prospective, https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/IraCex2617/detail/

Corredor D., 2025, « Poland's poultry industry achieves record growth in 2024 », *aviNews*, https://avinews.com/en/polands-poultry-industry-achieves-record-growth-in-2024/

CREA, 2025, *Rapporto Commercio con l'estero dei prodotti agroalimentari 2024*, Centro di ricerca Politiche e Bioeconomia, https://www.csqa.it/getattachment/852eab26-58ea-44a0-bf3f-8620d19c4ed9/Rapporto-Commercio-estero-2024-%282%29.pdf

FranceAgriMer, 2026, *Les performances à l'export des filières agricoles et agroalimentaires françaises. Situation en 2025*, FranceAgriMer, https://www.franceagrimer.fr/sites/default/files/2026-06/BIL-MUL-PERF_AGRI_AGRO_EXPORT_2025_0.pdf

FranceAgriMer, 2023, *Souveraineté alimentaire : un éclairage par les indicateurs de bilan*, FranceAgriMer, https://www.franceagrimer.fr/chiffre-et-analyses-economiques/souverainete-alimentaire-un-eclairage-par-les-indicateurs-de-bilan

Frisone A., 2024, « Exploitation des migrants saisonniers : politiques xénophobes et réseaux criminels », *Chronique Internationale de l'IRES*, vol. 188, n° 1, https://doi.org/10.3917/chii.188.0245

Interfel, 2025, *Étude sur les rendements en fruits et légumes frais issus de l'agriculture biologique*, Interfel, https://www.interfel.com/services/documentation/etude-sur-les-rendements-en-fruits-et-legumes-frais-issus-de-lagriculture-biologique/

Łakomiak A., Zhichkin K. A., 2020, « Economic aspects of fruit production: a case study in Poland », *BIO Web of Conferences*, vol. 17, https://doi.org/10.1051/bioconf/20201700236

Moral-Pajares E., Zozaya-Montes M., Gallego-Valero L., 2024, « Globalization versus Regionalization in Agri-Food Exports from Spain and Portugal », *Agriculture*, vol. 14, n° 6, https://doi.org/10.3390/agriculture14060963

Muder A., Staniszewski J., 2026, « Efficiency and Technology Gap in European Apple Production. A Metafrontier Model for Germany, Italy, and Poland », *Agribusiness*, https://doi.org/10.1002/agr.22047

Nosecka B., 2025, « The Case of International Competitiveness of Polish Fruit Products in Global Trade », *Preprints*, https://doi.org/10.20944/preprints202504.0416.v1

Nosecka B., Zaremba Ł., 2025, « The International Competitiveness of Polish Fruit and Their Preserves », *Agriculture*, vol. 15, n° 10, https://doi.org/10.3390/agriculture15101049

Pawlak K., Poczta W., 2024, « Twenty Years of Poland's EU Membership: What Is Progress in the Agri-Food Sector? », *Agriculture*, vol 15, n° 1, https://doi.org/10.3390/agriculture15010049

Pawlak K., Smutka L., 2022, « Does Poland's agri-food industry gain comparative advantage in trade with non-EU countries? Evidence from the transatlantic market », PLOS One, vol. 17, n° 9, https://doi.org/10.1371/journal.pone.0274692

Poczta W., Pawlak K., 2020, « Competitiveness of Polish Agriculture in The Context of Globalization and Economic Integration. Competitive Potential and Position », *Problems of Agricultural Economics*, n° 4, https://ssrn.com/abstract=3821447

Veysset P., 2026, « Productivité partielle des facteurs, efficience technique et performance économique des exploitations bovines françaises : 36 ans d'évolution (1988-2023) », *Économie rurale,* n° 396, pp. 115-130, https://journals.openedition.org/economierurale/15796

Documents de travail publiés par le Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

N° 1, novembre 2008, *De la hausse à la baisse des prix : impacts de la crise économique sur l'agriculture et les industries agroalimentaires*

N° 2, mars 2009, *La rémunération des services environnementaux rendus par l'agriculture*

N° 3, septembre 2011, *Vers la définition d'un nouveau cadre de régulation des marchés dérivés de matières premières agricoles*

N° 4, janvier 2012, *L'essor de la Chine dans le commerce international agricole et ses impacts sur le système agroalimentaire français*

N° 5, janvier 2012, *L'évolution de l'alimentation en France*

N° 6, mars 2013, *Augmentation de la part des terres agricoles en location : échec ou réussite de la politique foncière ?*

N° 7, juillet 2013, *Les gaspillages et les pertes de la « fourche à la fourchette ». Production, distribution, consommation*

N° 8, septembre 2013, *L'agriculture au cœur des stratégies de développement*

N° 9, novembre 2013, *Disparités sociales et alimentation*

N° 10, décembre 2015, *Bioéconomie : enjeux d'un concept émergent*

N° 11, juin 2016, *La population paysanne : repères historiques*

N° 12, décembre 2016, *Global Dairy Trade, plateforme électronique néo-zélandaise de commercialisation : quelles opportunités pour les marchés mondiaux de produits laitiers ?*

N° 13, février 2019, *Transformations sociétales et grandes tendances alimentaires*

N° 14, mars 2019, *Performance environnementale des exploitations agricoles et emploi ?*

N° 15, décembre 2021, *Géographie économique des secteurs agricole et agroalimentaire français : quelques grandes tendances*

N° 16, septembre 2022, *Géographie environnementale du système alimentaire français : tendances et perspectives d'évolution*

N° 17, juillet 2023, *Géographie logistique du système alimentaire français : tendances et perspectives d'évolution*

N° 18, septembre 2023, *Images et représentations de l'agriculture dans la société française d'aujourd'hui*

N° 19, mars 2024, *Systèmes de production et emploi en élevage laitier*

AGRICULTURE.GOUV.FR

ALIMENTATION.GOUV.FR

agreste.agriculture.gouv.fr